



LE DEVOIR

La pellicule hors foyer

La vente de caméras traditionnelles ne constitue plus que 1 % des ventes d'un marché en pleine révolution



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

La révolution numérique a eu pour conséquence de doper la pratique de la photographie. Selon une étude du cabinet d'analyses économiques IDC menée à partir des États-Unis, quelque 620 milliards de photos seront prises en 2007 comparativement à 120 milliards en 2003. Chaque mois, toujours selon cette étude, le nombre de photos prises augmente de 18 % à l'échelle planétaire.

En moyenne, un utilisateur amateur prend aujourd'hui 75 photos numériques par mois. Les studios de photographie ont la vie dure plus que

jamais: tout le monde se croit devenu photographe! Josée Lambert, photographe professionnelle durant des années pour nombre de maisons d'édition, est de ceux qui ont jeté l'éponge devant l'envahissement du numérique: «C'était devenu intenable. Tout le monde s'est mis à se prendre pour un photographe!»

Dans cette boulimie d'images qu'entraîne l'usage des appareils numériques, personne pourtant ne semble trop se rendre compte que c'est toute la façon d'envisager la photographie qui se trouve à basculer. En fait, ce renversement est déjà en bonne partie réalisé.

Selon Jean-Yves Lapierre, de Photoservice à

Montréal, la vente de caméras traditionnelles ne constitue plus que 1 % des ventes d'un marché de la photographie en pleine révolution.

Nikon, une des plus célèbres compagnies d'appareils argentiques reflex traditionnels, vient de lancer contre toute attente le F6, son meilleur appareil du genre à vie. Mais les experts s'intéressent plutôt à la chaude lutte que Nikon livre à Canon pour la conquête des sommets du numérique moyen et haut de gamme, tandis que quantité de petites compagnies prolifèrent chez les constructeurs d'appareils à bon

VOIR PAGE A 8: PELLICULE

Sharon dans un état grave

Le premier ministre israélien a subi une sévère attaque cérébrale

Jérusalem — Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a subi hier soir une «grave attaque cérébrale» et a été placé immédiatement sous respiration artificielle, ont annoncé ses médecins.

Son état de santé est beaucoup plus grave que le laissaient supposer les premières informations sur un «malaise», selon ces sources. Dans ces conditions, M. Sharon pourrait ne plus pouvoir assumer pendant plusieurs mois ses fonctions à la tête du gouvernement ou de son parti, le Kadima (En avant), à près de trois mois des élections législatives du 28 mars.

Il a subi une «grave attaque cérébrale et a été placé sous respiration artificielle», a déclaré le professeur Shlomo Mor Yossef, directeur de l'hôpital Hadassah Ein Karem de Jérusalem, où le premier ministre a été admis.

Selon le professeur, M. Sharon, qui aura 78 ans en février, souffre d'une grave «hémorragie» cérébrale et a été envoyé immédiatement en salle d'opération. Un autre médecin, le D^r Shapira, a précisé qu'il avait eu une «hémorragie massive» après avoir subi un premier malaise, alors qu'il se trouvait dans sa résidence de la Ferme des symonores, dans le sud d'Israël.

Le vice-premier ministre et ministre des Finances, Ehoud Olmert, 60 ans, un vieux routier de la politique, assure l'intérim du pouvoir, conformément à la loi, a annoncé le secrétaire général du gouvernement, Israël Maimon.

Ancien maire de Jérusalem, M. Olmert a été l'un des principaux architectes du plan de retrait de la bande de Gaza, réalisé en septembre par le gouvernement Sharon, dont il a eu l'initiative.

À son arrivée à l'hôpital, où il était censé subir une intervention cardiaque aujourd'hui, M. Sharon a été admis «au département des traumatismes» et a subi une série d'exams par des neurologues et des cardiologues avant d'être opéré. Il avait déjà été hospitalisé le 18 décembre à la suite d'une «légère attaque cérébrale» provoquée «par un



Ariel Sharon

VOIR PAGE A 8: SHARON

Affrontement sur la santé et l'immigration

ALEXANDRE SHIELDS

Avec des sondages qui prédisent une deuxième partie de campagne très serrée entre conservateurs et libéraux, les deux formations n'entendent pas se laisser doubler et rivalisent d'annonces susceptibles de séduire l'électorat qui se rendra aux urnes dans moins de trois semaines. Hier, les partis se sont affrontés sur les terrains de la santé et de l'immigration.

Après que Paul Martin eut annoncé mardi qu'il éliminerait la taxe de 975 \$ exigée aux immigrants pour pouvoir s'établir au pays à titre de résident permanent, Stephen Harper a promis hier de la réduire de moitié. Le chef libéral a lui aussi fait du rattrapage hier, affirmant qu'il entendait créer un «fonds de garantie des soins de santé», à l'image d'un vœu formulé par le leader conservateur au début de décembre.

VOIR PAGE A 8: AFFRONTEMENT

■ Autres informations en pages A 2 et A 3

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 4
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Chagrin et colère à Tallmansville

Bilan final de douze morts, après l'annonce par erreur de douze mineurs rescapés sur treize

Tallmansville — Chagrin et colère à Tallmansville, en Virginie occidentale, dans l'est des États-Unis: les autorités locales avaient d'abord annoncé mardi soir aux proches des mineurs ensevelis depuis lundi qu'il y avait 12 survivants sur 13, une information fautive et cruellement démentie trois heures plus tard, tôt hier matin: il n'y a finalement qu'un seul rescapé.

Pendant trois heures, les cloches des

églises de Tallmansville ont sonné à toute volée pour célébrer l'événement, qualifié de «miracle» par le gouverneur de l'État, Joe Manchin, tandis que journaux et chaînes de télévision répandaient la bonne nouvelle dans le monde.

Puis les familles ont été rappelées pour apprendre «l'horrible vérité», selon les mots

VOIR PAGE A 8: COLÈRE



Les médias américains sont sur la sellette pour avoir fait leur une d'hier avec une fausse nouvelle.

CHARBONNIER



En achetant le nouvel album de photographies de Reporters sans frontières, vous nous aidez à défendre les journalistes emprisonnés pour avoir simplement fait leur métier.

EN VENTE MAINTENANT - 12,75 \$

N'attendez pas qu'on vous prive de l'information pour la défendre.

LMPI

reporters sans frontières

www.rs.org

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



L'épreuve des faits

SANTÉ

Presque sur la même longueur d'onde

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les chefs libéral et conservateur se ressemblent au moins sur un point dans cette campagne électorale: tous les deux promettent de réduire les délais d'attente pour certains soins de santé. Stephen Harper en a fait l'annonce il y a un mois, Paul Martin, hier. Dans les deux cas, les moyens proposés sont déjà en vigueur ou ont été tentés sans succès jusqu'à présent...

Ainsi, Paul Martin a promis hier de réduire les délais d'attente en créant un Fonds de garantie de soins de santé. Cette cagnotte de 75 millions sur cinq ans servirait à couvrir les frais d'hébergement et de transport d'un malade — accompagné d'un membre de sa famille — qui déciderait de se faire soigner ailleurs au Canada où les délais sont moins longs. Les conservateurs proposent eux aussi de payer ces frais, mais, contrairement aux libéraux, ils ne garantissent pas que cet argent sera réservé uniquement aux malades s'étant fait soigner dans un établissement de santé public. Par contre, les deux exigent que les soins soient obtenus en sol canadien. Personne ne se rendra aux États-Unis aux frais de la reine.

Ni le programme proposé par les libéraux hier ni celui des conservateurs n'offrent de détails sur les critères d'admissibilité à ce programme de remboursement.

Un patient pourra-t-il simplement «magasiner» la liste d'attente la plus avantageuse au pays? «C'est à négocier avec les provinces qui veulent y adhérer», a expliqué le porte-parole libéral Marc Roy. De plus, notons que le Québec s'est retiré il y a plusieurs années d'un programme interprovincial garantissant aux citoyens la gratuité de leurs soins hors Québec. Les Québécois doivent donc parfois payer de leurs poches. De plus, le Québec ne rembourse que selon sa grille tarifaire, qui est souvent inférieure, laissant le patient payer la différence. Advenant un tel programme de voyage interprovincial, on peut se demander si les Québécois en profiteraient.

Médecins

L'autre moyen envisagé par Paul Martin pour réduire les délais d'attente consiste à accélérer l'accréditation des médecins formés à l'étranger. On vise ainsi l'embauche de 1000 médecins immigrants. Le problème, c'est qu'Ottawa n'a aucun contrôle sur ce processus. Au Québec, même le gouvernement provincial n'a que très peu de choses à dire à ce sujet. «Le rôle du gouvernement du Québec en est un d'accompagnateur, explique le porte-parole du ministre de la Santé, Isabelle Merizzi. Les décisions relèvent ultimement des organismes d'agrément, ici le Collège des médecins.»

En 2004, une annonce attendue d'Ottawa sur la reconnaissance des professionnels formés à l'étranger (médecins, mais aussi infirmières, ingénieurs, travailleurs de la construction...) avait été annulée justement à cause des difficultés à s'entendre avec les divers organismes réglementaires concernés. «Puisque ce n'est pas de compétence fédérale, nous devons travailler avec plusieurs groupes différents et tous ces groupes ne sont pas certains de vouloir aller de l'avant avec certaines de nos idées», avait expliqué la secrétaire parlementaire à la Citoyenneté et l'immigration, Hedy Fry.

Finalement, Ottawa a annoncé dans son budget de février dernier une somme de 75 millions pour faciliter l'intégration de ces travailleurs. Selon le Parti libéral, des ententes ont été signées avec chaque province pour déterminer l'utilisation de cette somme et les 100 millions supplémentaires promis hier viendront seulement bonifier ces ententes.

Quant à Stephen Harper, il propose d'établir des délais maximaux pour certaines interventions médicales. «Seul un nouveau gouvernement conservateur offrira aux Canadiens une garantie sur les délais d'attente pour les patients», clame-t-il dans le document d'information. Faux. Ces délais ont été convenus par les ministres provinciaux de la Santé le 12 décembre: six mois pour le remplacement du genou ou de la hanche, quatre semaines pour un traitement de radiothérapie contre le cancer, même délai pour une opération de la cataracte si le patient risque de perdre la vue. L'établissement de ces délais était une condition au versement des 41 milliards de dollars promis par Ottawa en 2004 (le Québec n'était pas soumis à cette condition).

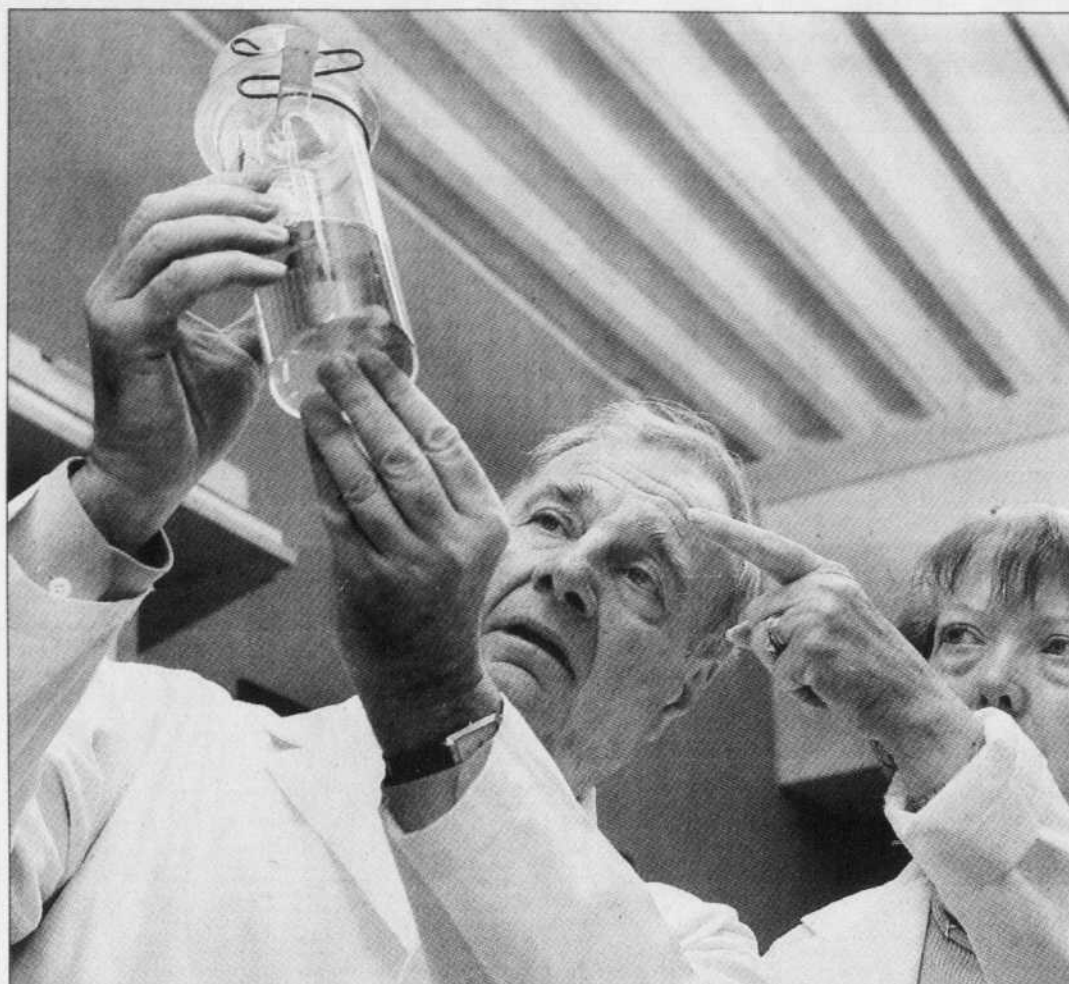
Ces cibles ne signifient rien pour l'instant. Les provinces disposent d'encore deux ans pour les appliquer et, encore, on ne connaît pas les conséquences d'un non-respect. Les conservateurs ont malgré tout promis de forcer les provinces à se plier aux délais un an plus tôt que prévu, mais les délais sont dans certains cas plus permissifs, dans d'autres, moins. Ainsi, les conservateurs pensent que la radiothérapie devrait débuter dans les 10 jours suivant le diagnostic et non quatre semaines, mais ils sont prêts à faire attendre jusqu'à 10 mois pour un remplacement de genou plutôt que six.

Le Devoir

EN BREF

Les 300 000 obus du lac Saint-Pierre

Le candidat du Bloc québécois dans Berthier-Maskinongé et actuel député de cette circonscription, Guy André, évoque la triste histoire de Pierre Gentes pour rappeler l'urgence de retirer les quelque 300 000 obus gisant au fond du lac Saint-Pierre, élargissement du Saint-Laurent situé entre Sorel et Trois-Rivières. M. Gentes a été tué par l'explosion d'un obus, en 1982, lors d'une fête qui a tourné au cauchemar à Port-Saint-François. Le député André a fait du dossier des obus l'un de ses chevaux de bataille. Il rappelle que de 1952 à 2000, la Défense nationale a procédé à des tirés d'obus dans le lac Saint-Pierre, et que 8000 des 300 000 projectiles d'artillerie qui s'y trouvent n'ont pas explosé. — PC



Paul Martin était à Vancouver, hier, pour y dévoiler la plateforme électorale de son parti en matière de santé.

L'affaire des fiducies

Martin assure que ses employés n'ont rien à se reprocher

SYLVAIN LAROCQUE

Victoria — Le chef libéral, Paul Martin, a assuré hier qu'aucun des employés du cabinet du premier ministre ou du Bureau du conseil privé n'a pu être à l'origine de la présumée fuite d'informations concernant l'annonce du gouvernement sur les fiducies de revenu, qui fait l'objet d'une enquête policière.

«Ainsi fonctionne le gouvernement: bien sûr qu'il y a des gens au cabinet du premier ministre qui savaient ce qui s'en venait. Mais je peux vous assurer qu'ils ont tous prêté serment et que sans équivoque, tous et chacun d'entre eux, sans exception, sont restés fidèles à ce serment», a déclaré M. Martin lors d'une conférence de presse à l'Université de Victoria, au cours de laquelle il a dévoilé la plateforme libérale en matière de santé.

À la fin décembre, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a indiqué qu'elle enquêtait sur un possible délit d'inités mettant en cause le ministère fédéral des Finances.

L'affaire remonte au 23 novembre, date à laquelle le ministre des Finances, Ralph Goodale, a annoncé, en début de soirée, qu'Ottawa abaisserait les charges

fiscales sur les dividendes d'entreprises et qu'on n'imposerait pas les fiducies de revenu.

Or, plusieurs heures avant que M. Goodale ne s'adresse aux journalistes, la valeur des titres de BCE et de la fiducie de revenu Pages Jaunes, entre autres, a bondi en Bourse. L'action de cette dernière s'est appréciée de 6,6 % le 23 novembre, son meilleur gain depuis qu'elle a commencé à être transigée, en 2003.

Mardi, la GRC a interrogé Ralph Goodale dans le cadre de son enquête, qui fait suite à une plainte déposée par les néo-démocrates. La police fédérale n'a encore contacté aucun employé du cabinet de M. Martin.

Le chef libéral a néanmoins refusé, hier, de dévoiler le nom des fonctionnaires et des deux ministres qui étaient au courant de l'annonce avant qu'elle ne soit rendue publique.

Les partis d'opposition soutiennent que cette affaire démontre l'«incompétence» et la «corruption» des libéraux. Ils réclament tous que Ralph Goodale démissionne de son poste de ministre, mais le principal intéressé jure qu'il n'a rien à se reprocher.

Presse canadienne

Débat des chefs

Une formule inchangée en dépit des demandes du Bloc

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Bloc québécois n'aura finalement pas eu gain de cause, lui qui cherchait à faire modifier la formule des deux prochains débats des chefs pour permettre davantage d'interaction entre les leaders politiques. Le consortium des télédiffuseurs qui organise les débats, qui auront lieu les 9 et 10 janvier prochains, ont toutefois promis plus de flexibilité pour animer les échanges, même si rien de nouveau ne sera mis en place.

La première série de débats des chefs, qui a eu lieu à Vancouver en décembre, a été jugée très restrictive comparativement aux débats des élections précédentes. Aucun échange direct entre les leaders n'était permis, question d'éviter la cacophonie et de permettre davantage de s'attarder aux idées mises de l'avant par les partis politiques. La joute oratoire et les possibilités de se démarquer étaient donc passablement limitées, ce qu'a déploré le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

Ce dernier a donc demandé de revoir la formule. Les autres formations politiques, qui ont dit avoir apprécié l'expérience de Vancouver, ne l'ont pas suivi dans cette démarche. Hier, le porte-parole du consortium des télédiffuseurs a confirmé que la formule ne bougerait pas. «Il n'y a pas de changement, il n'y a rien de nouveau», a affirmé au Devoir Jason McDonald.

Plus flexible

Il y aura toutefois plus de flexibilité que la dernière fois, estime M. McDonald, puisque les questions ne viendront pas du public, mais d'un modérateur. Ce dernier, moins coincé dans le temps en



Stephen Harper, Paul Martin et Gilles Duceppe, lors de l'un des deux premiers débats.

son de l'absence de vidéo pré-enregistrée, aura plus de latitude pour faire réagir un chef qui serait attaqué par un autre. «L'animateur fera une bonne différence, dit-il. C'est lui qui pourra permettre à un chef de répondre à une attaque. Ce sera, dans ce sens-là, plus flexible que la dernière fois.»

Au Bloc, on affirme «vivre avec la situation» et se préparer en conséquence, mais visiblement, le parti souverainiste est déçu de la décision. «Il n'y aura pas de différence, les principes sont les mêmes», soutient France Amyot, directrice des communications du Bloc. Même avec plus de flexibilité, il n'est pas certain que le modérateur aurait permis à Gilles Duceppe de répliquer à Paul Martin quand celui-ci a fait sa grande tirade sur l'unité nationale lors du débat en anglais. La modératrice avait déjà cette possibilité et elle ne l'a pas fait.

Selon Jason McDonald, la réponse de l'auditoire au premier

débat des chefs «a été très positive» et le consortium est «satisfait» de la formule actuelle, même si les cotes d'écoute ont été décevantes. Par exemple, au Québec, le débat en français n'a pas franchi la barre des 700 000 téléspectateurs, malgré le fait que l'événement était diffusé simultanément sur Radio-Canada et TVA.

Lundi et mardi prochains

Le premier débat aura lieu lundi prochain, à Montréal, et ce sera la confrontation en anglais qui ouvrira le bal. Celui en français suivra le lendemain, toujours à 20h. Les quatre thèmes, chacun débattu pendant 30 minutes, seront divulgués tout juste avant le débat. Parmi les choix, on note: le Canada et le monde, l'unité nationale, l'économie, les politiques sociales, les villes canadiennes, ainsi que l'éthique et la gouvernance.

Le Devoir



L'épreuve des faits

IMMIGRATION

Abolir la taxe à l'immigration, mais encore

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Parti libéral du Canada et le Parti conservateur ont annoncé coup sur coup, mardi et hier, des mesures pour soulager les nouveaux immigrants d'un fardeau financier qu'on leur impose depuis 1995 lorsqu'ils entrent au pays. Si le chef libéral Paul Martin propose l'élimination des droits de résidents permanents, sorte de taxe déguisée, les conservateurs proposent eux aussi une mesure semblable, mais vont plus loin, cherchant à faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers. Mais est-ce réaliste?

D'abord, voyons la mesure proposée par les libéraux. Ces derniers veulent éliminer d'ici trois ans les droits de résidents permanents, ce qu'on nomme plus familièrement dans le milieu la «taxe sur l'immigration». C'est le gouvernement libéral qui a mis en place cette mesure en 1995, exigeant de tous les nouveaux arrivants au pays qu'ils déboursent 975 \$ pour couvrir les frais du processus administratif. Les sommes recueillies sont toutefois dirigées dans le fonds consolidé du gouvernement.

Les libéraux désirent ramener cette somme à 600 \$ l'an prochain et à 300 \$ dans deux ans, avant de l'éliminer complètement dans trois ans. Les libéraux estiment qu'il s'agit d'une mesure qui coûtera au trésor public 225 millions de dollars les deux premières années et 210 millions annuellement par la suite.

Les conservateurs proposent eux aussi de réduire cette somme de 975 \$. Dès l'an prochain, ils couperaient de moitié le montant, pour ensuite le réduire progressivement durant leur mandat. Aucun échéancier n'est prévu. Coût de la mesure: 500 millions sur cinq ans.

Qui en profitera?

Mais qui profitera de ces mesures presque identiques de la part des deux partis? Pas tous les immigrants du moins. En 1995, tous les nouveaux arrivants devaient payer cette somme. Mais en 2000, certaines catégories de réfugiés ont été exemptées, puis ce fut au tour des enfants de moins de 18 ans, en 2002. De sorte qu'il ne reste qu'essentiellement les immigrants au statut normal et les immigrants économiques qui paient la taxe d'entrée.

C'est tout de même énorme, puisqu'en 2004, on enlevait les 38 214 enfants ou réfugiés acceptés par le gouvernement fédéral, il restait tout de même environ 197 000 immigrants qui devaient payer les 975 \$.

En dix ans, Ottawa a touché plus de 1,676 milliard de dollars grâce à cette seule mesure, qui a notamment rapporté près de 160 millions pour l'année fiscale 2004-2005. Est-ce pour autant la fin des frais pour les nouveaux immigrants? Pas du tout. Les demandeurs doivent encore payer une taxe de 550 \$ pour ouvrir leur dossier, alors que c'est 150 \$ pour un enfant. Cette mesure ne change pas. Tous les autres frais (100 \$ pour le certificat de citoyenneté, 100 \$ pour le conserver, etc.) sont eux aussi toujours en place, de sorte que la facture est encore salée pour le nouvel arrivant. De plus, le Québec est la seule province à exiger un autre 300 \$ pour ouvrir le même dossier.

«C'est une bonne nouvelle, c'est sûr, mais ce n'est pas la nouvelle du siècle non plus», estime Stephan Reichhold, directeur général de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, à Montréal. «Ça coûte encore très cher d'immigrer au Canada.» Selon lui, on ne verra pas plus d'immigrants au pays grâce à l'annonce du PC et du PLC. «Le problème de fond, c'est le traitement des dossiers. Ça prend entre trois et cinq ans avant de traiter certains dossiers, puisqu'il manque de ressources à Ottawa et à Québec. C'est là que ça bloque, parce que ceux qui veulent vraiment immigrer, ils sont prêts à s'endetter pour payer les frais.»

Faciliter la réunification des familles?

Est-ce que ça pourrait faciliter la réunification des familles, comme certains libéraux le prétendent? «Pas du tout. S'ils veulent faciliter la réunification des familles, il faut trouver un moyen de couper les délais d'attente. C'est sûr que c'est une bonne mesure pour les familles immigrantes qui sont moins nanties. Ça va les aider. Mais pas de là à résoudre les problèmes actuels», poursuit M. Reichhold.

Voilà pour les mesures financières. Mais hier, les conservateurs ont également proposé la mise en place d'une Agence canadienne d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence. Cette nouvelle structure ferait l'évaluation préalable de l'expérience et des titres acquis à l'étranger et s'efforcerait de sensibiliser les employeurs, tout en travaillant avec les provinces et les associations pour s'assurer que les professionnels se mettent rapidement au travail.

Au PC, on explique que cette agence n'empièterait pas dans le champ de compétence des provinces, qui ont la responsabilité de la main-d'œuvre. C'est d'ailleurs un problème majeur de cette proposition, puisque ce sont les provinces et les associations professionnelles qui ont les manettes de direction dans ce dossier.

«Des belles paroles, rien de plus», tranche Stephan Reichhold, qui admet que l'intégration sur le marché du travail des immigrants qualifiés est un problème complexe. La reconnaissance des diplômes n'est d'ailleurs pas le problème majeur, souligne-t-il. «Ça ne touche que 15 % des immigrants, alors que le nœud du problème, ce sont les employeurs qui refusent d'embaucher un nouvel immigrant parce qu'il n'a pas d'expérience de travail au Canada, tout en ne reconnaissant pas les acquis à l'étranger.»

Le Devoir

ELECTIONS FÉDÉRALES



Commandites

Gilles Duceppe corrige le tir

ISABELLE RODRIGUE

S'il se dit d'accord en principe avec un appui financier du gouvernement fédéral à des événements, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ne veut absolument pas qu'on lui fasse dire qu'il est en faveur de commandites.

«Un programme de commandites, c'est hors de question», a répété M. Duceppe lors d'un point de presse hier. Visiblement courroucé, le chef bloquiste estime que les médias lui ont fait dire ce qu'il n'a jamais dit. «Je n'ai jamais utilisé ce mot [commandite], a lancé M. Duceppe, et j'ai gardé la même ligne que le Bloc a toujours eue sur ça, à savoir qu'il y a des programmes existants et, à travers ces programmes existants, le gouvernement fédéral devrait continuer de soutenir financièrement les événements culturels, sociaux ou sportifs.

M. Duceppe dit donc oui à un appui financier du fédéral, mais pas question de décrire cet appui par le vocable «commandite».

Connotation négative

Porteur d'une connotation négative depuis le scandale qui lui est associé, le mot «commandite» est banni du vocabulaire des chefs politiques lorsqu'il s'agit de décrire, tout simplement, un soutien fi-

nancier à une manifestation culturelle ou sportive.

Mardi, après avoir taquiné le poulamon sur la rivière Sainte-Anne, M. Duceppe s'est fait demander par l'organisateur de la pêche aux petits poissons des chemaux d'intercéder auprès du prochain gouvernement pour que les événements puissent obtenir de nouveau des fonds fédéraux.

Depuis l'abolition du programme de commandites, plusieurs organismes souffrent d'un manque de fonds récurrent et ils exigent qu'Ottawa soit de nouveau au rendez-vous.

Questionné par les journalistes, M. Duceppe avait de plus mentionné qu'il ne voyait pas de problème à ce qu'un drapeau canadien soit apposé pour indiquer l'appui du fédéral. Tout est dans la mesure, faisait-il valoir. Hier, il disait ne pas vouloir entreprendre de «bataille de drapeaux».

Réagissant à la position de M. Duceppe, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, n'a pu s'empêcher de lui répliquer avec un peu d'ironie. «Si M. Duceppe s'intéresse à aider le gouvernement fédéral à promouvoir le Canada au Québec, je suis très ouvert à cette idée», a déclaré M. Harper, sourire en coin.

Presse canadienne

Le Bloc affiche ses appuis dans les communautés culturelles

ISABELLE RODRIGUE

Les efforts soutenus du Bloc québécois auprès des communautés culturelles au cours des dernières années semblent commencer à porter leurs fruits. Le parti souverainiste a pu en faire la démonstration hier, sa candidate dans le comté de Papineau obtenant l'appui de divers représentants de la communauté arabe de Montréal.

De passage dans la circonscription électorale du ministre sortant des Affaires étrangères Pierre Pettigrew, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a répété que les «libéraux ne peuvent plus tenir pour acquis le vote des Québécois issus des communautés culturelles».

S'il est difficile de transposer cet appui en nombre de votes, l'image qu'il véhicule est importante.

Fort de sa popularité, le Bloc met en effet le paquet pour conquérir certains comtés mont-réalis traditionnellement hors de sa portée. Mais ces victoires, dans bien des cas, doivent passer par le soutien des communautés ethniques. C'est le cas dans Papineau, un comté qui a échappé au Bloc en 2004 par seulement 468 votes.

Appui à Barbot

Hier, le Regroupement des Algériens du Canada et des représentants des communautés marocaine, tunisienne et mauritanienne ont appuyé la candidate bloquiste Vivianne Barbot, la mieux placée pour défendre leurs droits et leur donner une parole à Ottawa, ont-ils expliqué, se disant déçus des positions prises par le gouvernement libéral et le ministre Pettigrew dans certains dossiers.

«Nous avons choisi la personne, explique le président de l'association, Rachid Boudjarane. Elle vient des communautés culturelles. On a des droits [...] Le fait que quelqu'un parle de nos droits et nous défende à Ottawa, c'est déjà beaucoup.»

Ce serait la première fois que cet organisme, qui regroupe envi-



Gilles Duceppe, photographié plus tôt au cours de la campagne en compagnie de membres des communautés culturelles.

ron 3000 personnes, se positionne en faveur d'un candidat lors d'une élection fédérale. Aux élections municipales montréalaises de l'automne dernier, il avait appuyé une candidate dans ce même secteur de la ville, candidate qui a remporté la victoire.

La mobilisation politique, ça fonctionne dans ce groupe de gens, a soutenu M. Boudjarane.

Le Bloc québécois ne peut toutefois pas se vanter de les avoir convaincus à adhérer à la cause souverainiste.

«Nous, on donne notre appui à Mme Vivianne. Pas au Bloc québécois», a précisé M. Boudjarane, qui ne voit pas pour autant de

problèmes à appuyer une candidate en faveur de la séparation du Québec. «L'élection, ce n'est pas une élection référendaire», a-t-il poursuivi.

Le chef libéral, Paul Martin, soutient depuis le début de la campagne électorale qu'il s'agit d'une élection référendaire et qu'un vote pour le Bloc, le 23 janvier prochain, est un vote pour la souveraineté.

Les libéraux en mode panique

Conscient que le Parti libéral du Canada ne recueille peut-être plus aussi facilement l'appui des électeurs des minorités ethniques, M. Martin s'engageait mardi à abolir la taxe de 975 \$ que doit acquitter tout nouvel immigrant au Canada.

Voilà un autre exemple que les libéraux sont en mode «panique» et tentent par tous les moyens de reconquérir des électeurs, a fait valoir M. Duceppe.

«Les Québécois issus de l'immigration ne sont pas dupes, a déclaré le chef du Bloc en point de presse. On voit bien qu'à la dernière minute, on tente d'acheter leurs votes alors qu'on aurait dû agir il y a de cela dix ans.»

Cette taxe avait été créée en 1995 par le gouvernement libéral de l'époque afin, disait-il, d'aider à lutter contre le déficit. Depuis, les

déficits sont de l'histoire ancienne et la taxe, elle, existe toujours. Pourtant, souligne M. Duceppe, ce «n'est pas les occasions qui ont manqué aux libéraux [pour la faire disparaître] avec les nombreux surplus qu'ils ont accumulés».

Le Bloc réclame depuis plusieurs années l'abolition de ces frais d'entrée au Canada pour les nouveaux immigrants.

Mais plus encore que ces frais, le gouvernement doit améliorer l'accueil réservé aux immigrants, a noté M. Duceppe. Il n'a pas manqué de rappeler que, malgré les promesses libérales, la création d'une section d'appel pour les réfugiés se fait toujours attendre.

Le cas d'Abdelkader Belaoui, cet Algérien d'origine qui vient de trouver refuge dans une église du quartier Saint-Henri, à Montréal, pour éviter son expulsion, est un autre bon exemple des lacunes dans le sort qu'on fait subir à ceux qui tentent d'immigrer au Canada, a fait observer le chef du Bloc.

«Il y a d'ailleurs un Algérien qui s'est réfugié dans une église, et c'est un cas de section d'appel. Il n'a pas droit d'appel alors qu'on l'avait promis. Et sur ça, vous pouvez compter sur nous [...] et notre voix à Ottawa», a promis M. Duceppe en s'adressant à la poignée de Québécois d'origine arabo-musulmane.

Presse canadienne

Une coalition s'oppose à l'ex-ministre de l'Immigration

N'importe qui sauf Denis Coderre

CLAIRANDRÉE CAUCHY

N'importe qui sauf Denis Coderre. Voilà le message que lance une coalition d'immigrants formée pour faire campagne dans la circonscription de Bourassa contre le député libéral.

La coalition Votons contre Coderre accuse l'ancien ministre de l'Immigration (en 2002 et 2003) d'avoir fait adopter des politiques anti-immigrants et racistes, notamment en ne mettant pas en place l'instance d'appel prévue dans la loi pour les demandeurs d'asile et en concluant l'entente sur le tiers pays sûr qui empêche depuis un an les réfugiés qui transitent par les États-Unis de demander l'asile au Canada.

«Nous voulons démontrer que Coderre n'est pas l'ami des communautés culturelles. Il prend pour acquis le vote ethnique dans son comté. C'est un début de sortir publiquement, de montrer qu'il y a des conséquences à ses gestes», explique Sarita Ahooja, porte-parole de Solidarité sans frontières, un groupe d'immigrants connu davantage pour ses manifestations que pour son action électorale.

La coalition, qui comprend notamment des sans-statut algériens, des Palestiniens menacés d'expulsion, le comité Justice pour Adil Charkaoui (visé par un certi-

ficat de sécurité) et la Ligue des Noirs, entend mener une campagne d'affichage et distribuer des tracts dans le comté, où près de 30 % de la population est d'origine immigrante. «Ces gens savent c'est quoi être sans statut. Tout ce monde ensemble est capable de faire beaucoup de choses», fait valoir Fauzi Malik du comité des sans-statut algérien.

Outre l'adoption de la nouvelle loi de l'immigration, on reproche également à Denis Coderre d'avoir levé le moratoire en 2003 sur l'expulsion des Algériens et, surtout, d'avoir permis aux autorités de pénétrer dans une église de Québec pour expulser le leader du comité des sans-statut algériens, Mohamed Cherfi, une première dans l'histoire des sanctuaires. M. Malik reproche également à l'ancien ministre d'avoir donné le feu vert à une intervention musclée de la police pour expulser des Algériens de son bureau d'Ottawa en mai 2003 à coup de pistolets électriques (taser).

S'ils en veulent à Denis Coderre, les immigrants se gardent bien d'appuyer un autre parti, reconnaissant toutefois que la manœuvre pourrait profiter au Bloc québécois. «Les gens peuvent aussi détruire leur bulletin de vote», laisse tomber Mme Ahooja.

Le Devoir

Campagne dans les collèges et les universités

L'arsenal est déployé pour inciter les jeunes à voter

LIA LÉVESQUE

Des regroupements étudiants se sont associés à Elections Canada pour convaincre les jeunes de s'inscrire sur la liste électorale et d'exercer leur droit de vote au scrutin fédéral du 23 janvier.

La campagne d'inscription des jeunes a débuté cette semaine dans les universités et collèges.

«Il faut voter», martèle en entrevue le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, François Vincent. Son regroupement de 145 000 membres s'est effectivement associé à Elections Canada parce qu'il juge important que les jeunes exercent leur droit de vote.

Entre autres, des agents révisés d'Elections Canada visiteront les quartiers étudiants et les résidences d'étudiants jusqu'au 12 janvier pour mettre à jour la liste électorale.

Aussi, divers moyens ont été déployés pour inciter les jeunes à s'inscrire et à voter: affiches, guides d'information, sites Web d'information, publicité à la radio, à la télévision et dans les journaux.

«Il y a un plus grand nombre de bureaux de scrutin sur les campus mêmes», a indiqué en entrevue Gilles Paquin, porte-parole d'Elections Canada à Montréal. En fait, 347 bureaux de vote ont été installés sur les campus universitaires et collégiaux.

«C'est plus accessible que ça ne l'a jamais été», commente M. Pa-

quin, citant entre autres le vote par anticipation et le vote par bulletin spécial au bureau du directeur de scrutin ou par la poste.

Taux inquiétant

Le faible taux de participation des jeunes aux élections, en général, en inquiète plusieurs.

Au scrutin fédéral du 28 juin 2004, le taux de participation atteignait 60,9 % dans la population en général, un taux qui n'est déjà pas très élevé. Ce taux atteignait 38 % chez les jeunes, selon une estimation, a noté M. Paquin.

Il souligne toutefois que le taux de 38 % constitue déjà une amélioration de quelques points de pourcentage par rapport au scrutin précédent.

M. Vincent croit possible d'améliorer le taux de participation des jeunes. Même si les associations étudiantes ont beaucoup revendiqué et milité, ces dernières années, «la réelle façon de changer les choses, c'est de prendre notre responsabilité de citoyen et de voter», argue-t-il.

«Il faut s'impliquer dans notre communauté mais, également, il faut s'impliquer au niveau de la décision des élections, tant aux niveaux municipal et provincial que fédéral. Il faut voter, il faut voter. C'est eux qui décideront, mais nous on va travailler activement à faire en sorte d'améliorer la participation des jeunes aux élections», a lancé M. Vincent, convaincu.

Presse canadienne



Nathalie ELLIOTT

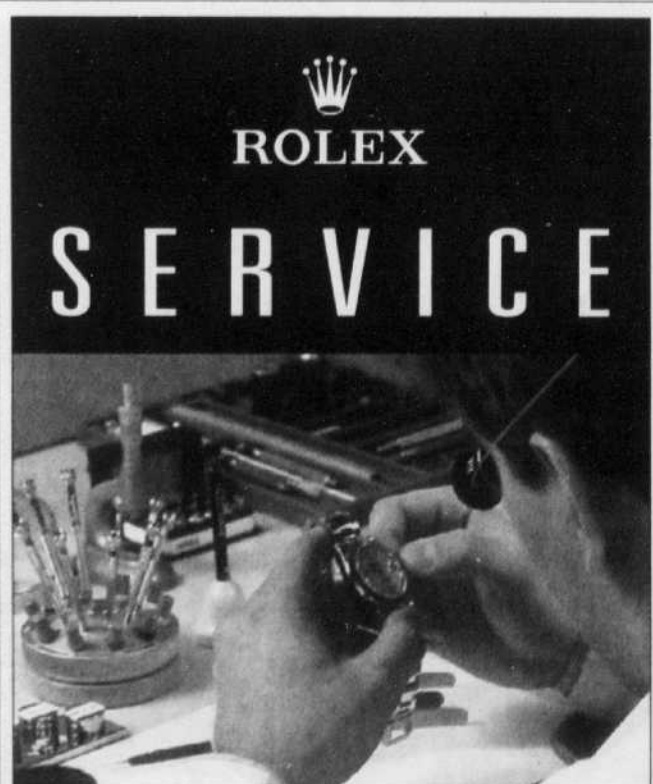
MON PREMIER
DICTIONNAIRE
FRANÇAIS ILLUSTRÉ

Pour tout le primaire
2^e édition

1200 pages - 38,50 \$

GUÉRIN, éditeur ltée
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.



POUR GARDER VOTRE ROLEX EN

PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE

RÉVISION COMPLÈTE TOUS LES CINQ ANS.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE

(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

Haro sur la gastro!

Un vaccin pourrait être disponible au cours de l'année aux États-Unis

ISABELLE PARÉ

Un vaccin pourrait bientôt permettre de protéger les jeunes enfants contre les épidémies de gastroentérite galopante qui ravagent écoles et garderies, au grand dam des parents, coûtant des millions de dollars au système de santé et des milliers de journées de travail perdues.

Une étude effectuée auprès de 70 000 nourrissons dans onze pays, publiée aujourd'hui dans le *New England Journal of Medicine*, démontre que l'administration en très bas âge d'un vaccin oral contre le plus fréquent virus associé à la gastroentérite permettrait de réduire de 74 % l'apparition de cette maladie au cours de leur trois premières années de vie.

L'étude, qui en est à son stade final, visait à vérifier l'efficacité et l'innocuité de ce vaccin oral contre cinq souches du rotavirus, le virus qui est la principale cause des cas graves de gastroentérite et la première cause d'hospitalisation chez les enfants de moins de trois ans.

En effet, les infections au rotavirus sont très contagieuses et se manifestent chez les jeunes enfants surtout entre novembre et juin, entraînant de la fièvre, des douleurs abdominales, des vomissements et de la diarrhée. Les symptômes perdurent entre trois et neuf jours.

Dans les cas plus graves, le malin virus provoque jusqu'à 20 épisodes de diarrhée par jour, entraînant une déshydratation rapide chez les nourrissons et les tout-petits qui se refusent à boire et à manger. D'ailleurs, dans les pays en développement, où l'accès à l'hydratation est limité, le rotavirus est l'une des premières causes de mortalité chez les enfants.

Si la gastroentérite est bénigne dans la plupart des cas, la déshydratation engendrée par le rotavirus peut être mortelle si elle est traitée trop tardivement. Ce type de déshydratation entraîne pas moins de 54 000 visites chez le médecin, 26 000 visites à l'urgence et 7400



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'administration en très bas âge d'un vaccin oral contre le plus fréquent virus associé à la gastroentérite permettrait de réduire de 74 % l'apparition de cette maladie au cours des trois premières années de vie des enfants.

hospitalisations chaque année dans tout le Canada. Une fois hydratés par des solutions intraveineuses contenant minéraux et électrolytes, les poupons retrouvent en général leur forme rapidement.

Un impact important sur les hôpitaux

À l'instar de la grippe, qui frappe le plus grand nombre, les complications dues au rotavirus ont aussi un impact non négligeable sur le système de santé puisque le coût annuel de ces milliers d'hospitalisations s'élèverait à environ 31 millions de dollars. Le fardeau en journées de travail perdues pour les parents est quant à lui évalué à 69 millions.

Or l'étude publiée aujourd'hui montre que la comparaison entre le groupe contrôle, à qui l'on avait administré un placebo, et le groupe d'enfants vaccinés a permis de réduire de 98 % les cas graves de gastroentérite et de 74 % les

autres cas. Il a aussi permis de réduire de 94 % les visites à l'urgence, de 96 % les hospitalisations et de 86 % le nombre de visites chez le médecin.

Selon le Dr John Yaremko, pédiatre à l'urgence de l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'apparition d'un vaccin contre le rotavirus pourrait s'avérer une arme très importante. «Je trouve que la prévention est prioritaire compte tenu du nombre d'enfants que nous avons à traiter pour cette affection à nos urgences. À cet âge, la déshydratation est très inquiétante», dit-il.

Aucun traitement

À l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement contre les gastroentérites d'origine virale, puisque les antibiotiques ne sont efficaces que contre les infections d'origine bactérienne. «Un des problèmes avec ce virus, c'est qu'il est extrêmement contagieux. En général, un enfant sur deux est affecté

dans la famille et un parent sur trois. À l'âge de cinq ans, 95 % des enfants ont déjà attrapé le rotavirus, 25 % ont eu à se rendre à l'urgence et près de 1 % ont été hospitalisés», affirme ce médecin.

Selon une porte-parole de Merck Frosst Canada, qui produit ce vaccin, une demande d'homologation a été déposée à Santé Canada, et l'agence fédérale américaine d'inspection des drogues et des aliments (FDA) pourrait donner le feu vert à la commercialisation au cours des six prochains mois.

«Nous espérons pouvoir rendre le vaccin accessible au cours de 2006 aux États-Unis. Nous travaillons aussi avec l'Organisation mondiale de la santé [OMS] pour amorcer des essais cliniques spécifiques aux pays en développement», a indiqué hier Sheila Murphy, chef du service des relations publiques chez Merck Frosst.

Le Devoir

Riposte à la loi spéciale 142

La CSQ envisage des recours légaux contre des ministres

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Coincée par une loi spéciale «aux dents de requin très acérées», la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a promis, en guise de riposte, des actions ciblées «légales» dirigées contre les ministres du gouvernement Charest, en même temps qu'elle évalue la possibilité de recourir à des tribunaux, tels le Bureau international du travail ou encore l'ONU, pour pointer les failles de la loi 142.

Le président de la CSQ, Réjean Parent, a indiqué hier, lors d'un point de presse à l'occasion de son bilan annuel, que les syndiqués n'allaient pas rester cois devant «la tombée de rideau dramatique» que constitue l'avenement de la loi 142 quelques jours avant Noël. Cette loi a mis abruptement fin au processus de négociation entrepris depuis plusieurs mois par les syndicats et le gouvernement.

«Considérant que le gouvernement a usé de moyens extraordinaires pour mettre fin à une négociation qui ne mettait aucunement l'ordre public en péril, nous aurons recours à tous les moyens juridiques nécessaires», a affirmé M. Parent, qui représente 172 000 membres, dont 125 000 dans le secteur public, majoritairement en éducation.

«La commande est donnée» au contentieux de la CSQ d'envisager sérieusement des recours devant le Bureau international du travail ou encore l'ONU.

«Un sommet»

La loi 142, «qui atteint le sommet dans le raffinement de l'art de la répression», limite énormément les syndicats dans le choix des représailles. «C'est une loi aux dents de requin très acérées», note M. Parent. Un premier examen laisserait croire en effet aux avocats de la CSQ que le seul port d'un chandail coloré portant le logo de la Centrale par les employés d'une école pourrait être passible de sanction.

La CSQ choisit d'ailleurs de travailler dans un cadre «légal», qui ne mettra pas l'organisation syndicale en péril financier. Lors de son prochain conseil général de négociation, à la mi-janvier, elle compte ficeler un plan d'action qui com-

prendra vraisemblablement des «actions ciblées, qui seront prises en dehors du temps de travail».

«Notre première cible, c'est sûr que ça va être les ministres de ce gouvernement, parce que ce sont eux qui ont fait adopter cette loi», a indiqué M. Parent, qui lie cette stratégie à une «bataille de longue haleine».

Non contente de lutter contre la loi 142, la CSQ refuse en outre le «faux semblant de démocratie» lié au gouvernement Charest. La Centrale annonce d'ailleurs qu'elle pourrait «révisiter» sa participation à des comités et organismes gouvernementaux auxquels elle siège en guise de protestation.

Le nouveau chef du PQ a «manqué une belle occasion de se taire»

Le syndicat évalue à une centaine ses participations à divers conseils d'administration, tels ceux de la Régie des rentes, de la Commission des partenaires du marché de travail ou de la main-d'œuvre, a noté M. Parent.

Belle occasion de se taire

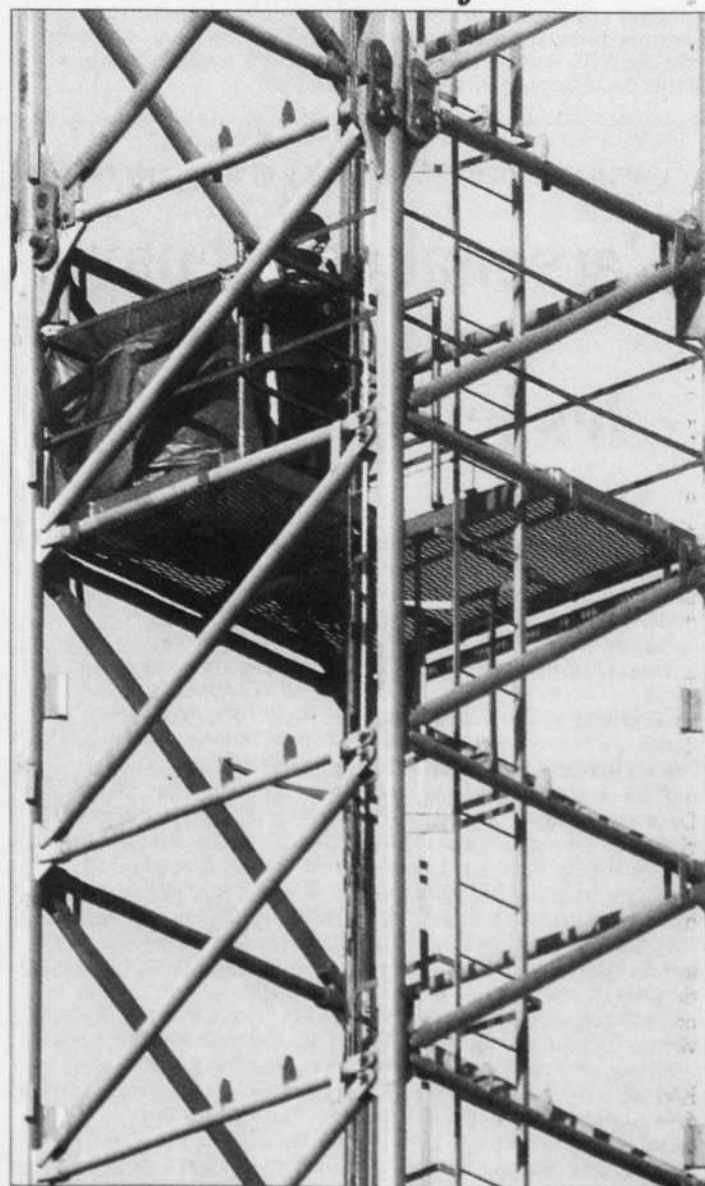
Appelé à réagir aux propos d'André Boisclair, qui affirmait peu avant Noël qu'il n'avait pas l'intention de rouvrir les conventions collectives advenant l'élection du Parti québécois à la tête du gouvernement, le président de la CSQ n'a pas mâché ses mots. «Comme me disait mon père lorsque j'étais jeune: "Mieux vaut se taire et paraître idiot que parler et l'être"», a-t-il affirmé, ajoutant que le chef nouvellement élu du PQ avait «manqué une belle occasion de se taire».

Sans s'étendre sur le sujet, Réjean Parent a toutefois souhaité qu'avec «l'expérience», le chef péquiste adoptera un discours «plus approprié dans les circonstances».

La Centrale des syndicats du Québec a en outre indiqué qu'elle songeait à mettre en marche l'idée d'états généraux du syndicalisme, à un moment «où l'unité syndicale est capitale». Les rapprochements amorcés à l'automne entre les grandes centrales sont d'ailleurs appelés à s'intensifier, a indiqué le président de la CSQ, qui croit que la nécessité de se «présenter en rangs serrés» est plus capitale que jamais.

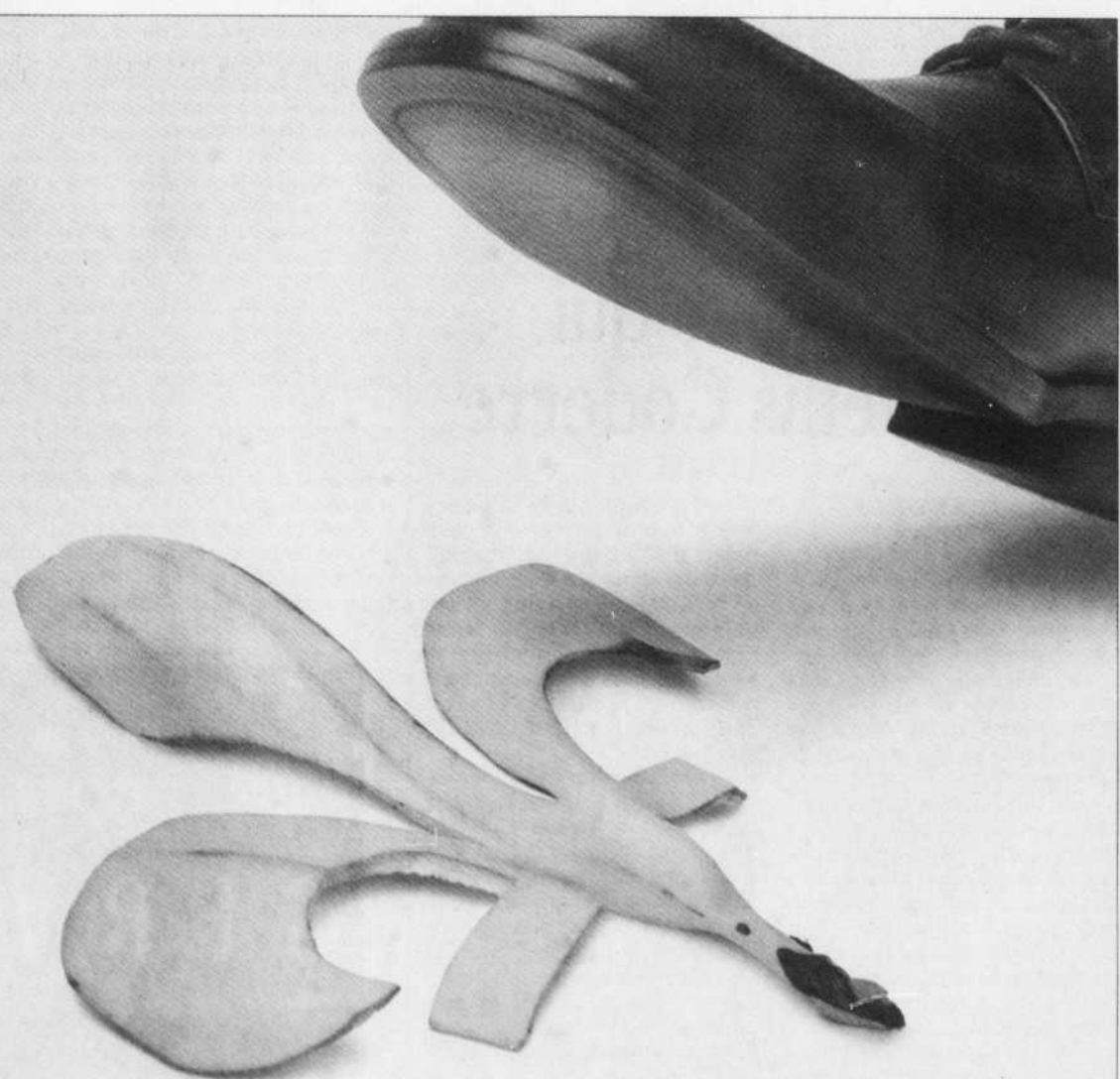
Le Devoir

Protestataire juché



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

MALGRÉ LE FROID et sans craindre les hauteurs, un homme s'est hissé tôt hier matin en haut d'une grue de construction, à l'intersection des rues Viger et Anderson, près du Palais des congrès, au centre-ville de Montréal. Équipé d'une simple toile bleue, il n'a formulé aucune revendication avant de finalement redescendre vers 15h. Il sera accusé de méfaits publics et il pourrait aussi répondre d'une accusation de bris de condition de remise en liberté. En effet, même si son identité n'a pas été révélée, il s'agirait du même délateur de la Sûreté du Québec âgé de 46 ans qui avait déjà grimpé dans une grue mécanique de 175 pieds de hauteur à Montréal-Nord, le 8 août dernier. Il protestait alors contre la suspension de son contrat.



HUMOUR PQ

Ce soir 20 h

Autant sur la scène, qu'à la télé et à la radio, l'humour au Québec, c'est du sérieux. André Ducharme présente une série documentaire en dix épisodes sur notre phénoménale industrie du rire.

En rappel samedi 18 h et dimanche 12 h



canalD.com

Une chaîne Astral Media

Astral Media

LE MONDE

La Russie et l'Ukraine règlent leur différend gazier

Moscou — La Russie et l'Ukraine ont annoncé hier le règlement de la crise gazière, qui opposait les deux pays et qui menaçait le reste de l'Europe, par un compromis qui permet aux deux parties de sauver la face.

L'Union européenne a salué cet accord quinquennal intervenu quatre jours après le début officiel de la crise entre les deux ex-alliés de l'époque soviétique, mais n'en a pas moins maintenu la réunion qu'elle avait prévue sur le thème de la sécurité énergétique pour les Vingt-Cinq.

Les groupes gaziers des deux pays ont conclu un contrat de cinq ans fixant le prix de vente du gaz russe à 230 dollars les 1000 m³, mais permettant à l'Ukraine de le payer 95 dollars à une société intermédiaire qui le mélangera à du gaz bon marché d'Asie centrale, ont annoncé les chefs de Gazprom et de son homologue ukrainien Naftogaz, Alexei Miller et Olexi Ivchenko, lors d'une conférence de presse éclair au siège de Gazprom à Moscou.

Le président russe Vladimir Poutine s'est félicité de l'accord et s'est dit convaincu qu'il aurait «une influence positive sur l'ensemble des relations russo-ukrainiennes».

Le président ukrainien Viktor Iouchtchenko a pour sa part salué l'accord, qui prévoit cependant une possible réévaluation du prix, estimant que Kiev était prête à payer plus cher cet hydrocarbure, «à de nouvelles conditions de marché».

Le différend russo-ukrainien avait éclaté au grand jour le 1^{er} janvier avec la décision du groupe public gazier russe, Gazprom, d'arrêter ses livraisons à l'Ukraine qui refusait d'accepter une augmentation tarifaire de 360 %.

Le compromis conclu hier a également pour but de rassurer

les consommateurs européens qui ont pu constater pendant deux jours une forte baisse de la pression dans les gazoducs acheminant le gaz sibérien vers l'ouest via l'Ukraine, avant un retour à la normale. Un quart des besoins énergétiques de l'Europe sont assurés par la Russie.

L'Union européenne a salué l'accord intervenu, mais compte toujours discuter de la sécurité de l'approvisionnement en gaz de l'Europe, a indiqué le ministre autrichien de l'Economie dont le pays préside l'Union européenne depuis le 1^{er} janvier.

«Nous espérons bien que l'accord assurera aussi la sécurité à long terme de l'approvisionnement en gaz de l'Union européenne», a déclaré Martin Bartenstein.

«Le gaz russe restera l'épine dorsale de l'approvisionnement énergétique de l'Europe, mais nous devons assurément tirer la leçon de ce qui s'est passé ces derniers jours», a-t-il ajouté en soulignant que les Vingt-Cinq allaient devoir travailler «à la diversification des réseaux de conduites».

Les Etats-Unis et l'Europe ont exprimé leur préoccupation devant l'utilisation par la Russie de l'arme gazière pour punir le président ukrainien Viktor Iouchtchenko d'avoir choisi le camp occidental à son arrivée au pouvoir lors de la Révolution orange de la fin 2004.

Pour Oleksander Dergatchev, un analyste ukrainien indépendant, la Russie, bien que dominante sur le plan énergétique, n'a pas réussi à totalement imposer sa volonté. «La tentative russe de déstabiliser l'Ukraine économiquement et politiquement n'a pas réussi», estime-t-il.

Agence France-Presse et Reuters



Les rebelles ont démolé un tronçon de la clôture entre l'Égypte et Gaza.

À trois semaines d'élections en sursis

Le chaos s'accroît à Gaza

Le point de passage de Rafah est fermé par des membres d'al Aksa

Des militants des Brigades des martyrs d'al Aksa, un groupe armé dissident du Fatah de Mahmoud Abbas, ont démolé hier un tronçon de clôture frontalière entre l'Égypte et la bande de Gaza, où l'anarchie sécuritaire s'aggrave à trois semaines des élections palestiniennes. Ils ont ainsi réalisé leur menace d'empêcher la tenue des élections législatives en imposant la fermeture temporaire du point de passage de Rafah.

Après s'être emparés d'un bulldozer de la municipalité, les activistes ont détruit une partie de la clôture frontalière, en béton, à Rafah, opérant une brèche de huit mètres, selon des témoins.

Les activistes entendaient ainsi protester contre l'arrestation mardi d'un des leurs, Alaa Al-Hams, par les services de sécurité palestiniens, soupçonné d'implication dans le rapt de trois Britanniques la semaine dernière.

Des dizaines de personnes sont alors passées par la brèche pour se diriger vers le territoire égyptien, s'arrêtant devant des barbelés derrière lesquels se tenaient des gardes-frontières égyptiens, selon des témoins.

Une centaine de miliciens se sont postés à l'entrée du terminal, interdisant aux passagers d'y pénétrer et ont sommé les voyageurs présents dans la cour extérieure du point de passage de quitter les lieux.

Tirant en l'air, les dissidents ont fait évacuer le terminal frontalier, où des observateurs de l'Union européenne supervisent les transits, et en ont interdit l'accès durant une heure et demie pour obtenir de savoir où un de leurs leaders était détenu par la police officielle palestinienne.

Celui-ci, Alaa Al-Hams, a été enlevé mardi à Rafah par des policiers en civil qui voulaient l'interroger, selon un responsable, sur son rôle dans le bref enlèvement la semaine dernière d'une militante britannique pro-palestinienne et de ses parents.

Ces éléments rebelles ont autorisé la réouverture du poste frontière après avoir été informés de l'endroit où Al-Hams était détenu, mais ils exigent sa libération et, en attendant, continuent à occuper les locaux officiels, dont un qui s'occupe de la préparation des élections.

Cette agitation incontrôlée de militants armés issus de la base du Fatah pose un défi à Abbas, qui dirige à la fois l'Autorité autonome palestinienne et le Fatah, mais ne semble pas en mesure de remettre de l'ordre dans le territoire ni dans son propre mouvement.

Ce chaos grandissant à Gaza, quatre mois après son évacuation par Israël, laisse planer un doute sur la bonne tenue des élections, que nombre de dirigeants du Fatah voudraient qu'Abbas reporte pour ne pas faire le jeu du Hamas.

Perçu comme plus discipliné et moins corrompu que le Fatah, le mouvement islamiste joue pour la première fois le jeu des urnes et pourrait faire mieux que bonne figure aux élections, qu'il entend, lui, voir se dérouler coûte que coûte.

Après avoir exclu de les ajourner de nouveau — elles devaient initialement se tenir l'été dernier — Abbas a évoqué lundi, pour la première fois, le possible report des élections, mais seulement si Israël empêchait les Palestiniens de Jérusalem-Est de voter.

La campagne électorale a néanmoins démarré mardi dans un climat d'incertitude, car la police israélienne a empêché les candidats de faire campagne à Jérusalem.

Sami Abou Zourhi, porte-parole du Hamas, a présenté les élections comme le premier pas pour résoudre la crise palestinienne. «Notre peuple est au seuil d'une nouvelle ère, une ère de changement véritable et de réforme», a-t-il dit.

Agence France-Presse et Reuters

Le Tchad demande que le Darfour passe sous mandat de l'ONU

N'Djamena — Le président tchadien, Idriss Déby, a demandé hier que le Darfour soit placé sous mandat des Nations unies parce que le Soudan utiliserait, selon lui, les troubles dans la province pour déstabiliser les pays voisins.

Déby accuse Khartoum de soutenir les rebelles tchadiens qui ont attaqué le 18 décembre la ville d'Adré, à la frontière avec le Darfour soudanais, où des dizaines de milliers de personnes ont péri depuis 2003. Le Soudan a toujours démenti ces accusations.

«Cette tentative de déstabilisation savamment orchestrée par le Soudan vise à exporter le conflit du Darfour dans la sous-région, dont le Tchad et la République centrafricaine sont les premières victimes», a déclaré Déby à N'Djamena lors du sommet de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Cette organisation rassemble le Tchad, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale.

Le conflit au Darfour a entraîné un exode massif de dizaines de milliers de réfugiés au Tchad. Déby a affirmé qu'ils ne pourront rentrer au Soudan que si la sécurité est pleinement restaurée au Darfour.

«Je souhaiterais que le Darfour puisse être placé sous mandat onusien», a dit Déby, sans expliquer toutefois ce qu'il entendait par un tel mandat.

Depuis l'attaque d'Adré du 18 décembre, Déby tente d'isoler diplomatiquement son homologue Omar Hassan al-Bachir au sein de l'Union africaine.

Le Tchad s'est ainsi opposé à la tenue à Khartoum du prochain sommet de l'UA, les 23 et 24 janvier.

Le pays qui organise le sommet de l'UA est traditionnellement celui qui prend la présidence tournante de l'UA. Or l'UA dispose d'une importante force de maintien de la paix au Darfour.

«L'Afrique entière et la CEMAC en particulier ne sauraient admettre que le président Omar al-Bachir soit le prochain président de l'Union africaine», a dit Déby à ses homologues.

De nombreux experts pensent que tous les ingrédients sont réunis pour que le contentieux tchado-soudanais dégénère en crise régionale. La France dispose d'un contingent de forces stationnées au Tchad. Les Etats-Unis ont de leur côté employé le terme de génocide pour qualifier la situation au Darfour.

«La guerre au Darfour a un effet négatif et déstabilisant pour la situation tchadienne. Elle a créé des divisions au sein de la population et des forces de sécurité», a estimé Dave Mozersky, de l'International Crisis Group. «Il est urgent que la communauté internationale prenne des mesures pour reconnaître les implications régionales de cette situation. Si le Tchad sombrerait dans le chaos comme le Darfour, l'instabilité pourrait se répandre en Afrique vers l'ouest et le sud», a-t-il ajouté.

Reuters

EN BREF

La Syrie permet l'interrogatoire d'un ministre

Damas — Damas a autorisé la commission de l'ONU enquêtant sur l'assassinat de Rafic Hariri à interroger le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al Chara, ont annoncé hier des diplomates. La Syrie n'a toujours pas décidé si la commission pourrait rencontrer le président Bachar el Assad, mais elle a accepté que les enquêteurs s'entretiennent avec Farouk al Chara. — Reuters

Morales veut des associés

Madrid — Le président élu de Bolivie, Evo Morales, a affirmé hier à Madrid qu'en matière économique son pays «a besoin d'associés, pas de maîtres», à l'issue d'un entretien avec le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero. La Bolivie, pays le plus pauvre d'Amérique du Sud, «a besoin d'associés, des entrepreneurs privés, étrangers, mais pas de maîtres de ses ressources naturelles», a-t-il dit lors d'une conférence de presse. — AFP

Cheney défend les écoutes

Washington — Le vice-président américain Dick Cheney a défendu hier la légalité des écoutes autorisées aux Etats-Unis par le président Bush, affirmant qu'elles ne remettent pas en cause les libertés individuelles. «Il n'y a pas de communications plus importantes pour la sécurité du pays que celles liées à al-Qaïda qui émanent ou aboutissent aux Etats-Unis», devait déclarer M. Cheney dans un discours dont la Maison-Blanche a diffusé des extraits. — AFP

L'ONU examinera la situation en Haïti

New York — Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra demain une réunion sur Haïti, à la suite du nouveau report des élections dans ce pays, a annoncé hier l'ambassadeur de Tanzanie, Augustine Mahiga, président du Conseil pour janvier.

Cette réunion, lors de laquelle le Conseil entendra un rapport sur la situation en Haïti, a été décidée «en urgence» en raison du report des élections, a indiqué M. Mahiga à la presse.

«Les élections étaient prévues au début de ce mois [janvier] mais, selon nos informations, elles ont été reportées. Les membres du Conseil souhaitent être informés sur ce qui se passe exactement sur le terrain, notamment sur les circonstances ayant conduit au report des élections en Haïti», a dit M. Mahiga.

«On nous a indiqué que cela pourrait être dû à des raisons techniques, mais il pourrait y avoir d'autres causes. C'est pourquoi nous avons demandé cette réunion en urgence», a-t-il ajouté.

Le gouvernement provisoire haïtien a confirmé dimanche le report du premier tour des élections présidentielle et législatives prévues le 8 janvier. Aucune date n'a encore été fixée pour les futures élections, dont c'est le quatrième report en un an.

Selon des sources proches du Conseil électoral et du gouvernement provisoire haïtien, un premier tour de scrutin serait maintenant envisagé pour le 7 février. Cette date est celle prévue par la Constitution pour l'entrée en fonction d'un nouveau président.

Le Conseil de sécurité considère la tenue d'élections libres et transparentes comme une priorité pour Haïti, pour conclure la période de transition ouverte par le départ de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

Fin décembre, le représentant du secrétaire général des Nations unies en Haïti, le Chilien Juan Gabriel Valdés, avait réaffirmé la détermination de la Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti (MINUSTAH) à assurer la sécurité lors des élections. La MINUSTAH compte 7500 militaires et 1987 policiers internationaux en Haïti.

Agence France-Presse

Chirac fait réécrire un article de loi

Paris — Soucieux d'«apaiser les esprits», Jacques Chirac s'est prononcé hier pour une réécriture de l'article IV de la loi du 23 février 2005 sur «le rôle positif» de la colonisation française. «Le texte actuel divise les Français. Il doit donc être réécrit», a dit le chef de l'Etat.

«La proposition de loi est en cours de préparation», a-t-on précisé dans l'entourage du président de l'Assemblée et il n'est pas exclu que le texte soit présenté plus tôt que prévu, c'est-à-dire vers la fin du mois de janvier.

L'article IV de la loi de février 2005, votée à l'initiative de l'UMP, demande aux manuels scolaires de reconnaître «le rôle positif de la présence française outre-mer».

Il a suscité colère et émotion aux Antilles, où le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, qui est aussi président du parti majoritaire, a dû reporter un voyage prévu début décembre. L'opposition de gauche a demandé l'abrogation pure et simple de l'article controversé.

La polémique qui est née après la crise des banlieues de novembre, sur un terrain social fragile, a conduit le chef de l'Etat à confier au président de l'Assemblée la direction d'une «mission pluraliste» sur le rôle du Parlement face à l'Histoire.

Le débat sur la loi de février 2005 a conduit 19 historiens à réclamer l'abrogation de toutes les dispositions législatives relatives à certaines pages de l'Histoire de France, dont celles contenues dans la loi Gayssot du 13 juillet 1990, qui réprimait le négationnisme.

Jacques Chirac a souligné que la démarche d'apaisement demandée au Parlement devait «s'inscrire dans le cadre d'une réflexion générale». «Ce n'est pas à la loi d'écrire l'histoire», a-t-il répété.

«Nous pouvons être fiers de notre histoire, marquée par tant de succès, tant de grandeur, tant de lumière. Mais c'est aussi parce qu'on est à l'aise avec son histoire que l'on peut reconnaître ses zones d'ombre et ses épreuves», a-t-il dit.

Reuters



Des passants examinent ce qui reste d'une voiture piégée.

60 morts dans des attaques en Irak

Bagdad — Un kamikaze a provoqué hier un carnage lors de funérailles chiites au nord-est de Bagdad, tuant 36 personnes et contribuant à faire d'hier l'une des journées les plus meurtrières en Irak depuis plusieurs semaines.

Cette série d'attaques, apparemment coordonnées, a fait une soixantaine de morts et pourrait constituer une réponse des insurgés sunnites aux élections législatives du mois dernier, qui se sont déroulées dans le calme.

L'attentat suicide a fait en outre une quarantaine de blessés parmi une foule de chiites qui assistaient à des funérailles dans la ville de Mikdadiya, à 100 km de la capitale.

La personne inhumée était le garde du corps d'un chef local de la Daoua, le parti du premier ministre chiite Ibrahim Djaafari, tué la veille dans une embuscade lors de laquelle le responsable visé a été grièvement blessé.

Le bilan de cet attentat est le plus lourd enregistré depuis les élections du 15 décembre, marquées par une forte participation et une victoire de l'alliance chiite.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a parlé d'un «crime affreux contre des civils innocents sans aucun respect pour la vie et la dignité humaines». Le chef de la diplomatie britannique, Jack Straw, l'a qualifié d'acte de «terrorisme stupide».

La province de Diyala, dont fait partie Mikdadiya et dont Bakouba est le chef-lieu, a été le théâtre, ces dernières semaines, d'une recrudescence des attaques de la guérilla sunnite liée à la branche irakienne d'al Qaïda.

Celle-ci, dirigée par le Jordanien Abou Moussab Zarkau, a pris pour cible non seulement les occupants américains, mais aussi les forces de sécurité irakiennes et la communauté chiite.

À Kerbala, l'explosion d'une voiture piégée a fait trois blessés. Dans le même temps, dans l'est de Bagdad, à population majoritairement chiite, un attentat attribué à la voiture piégée a fait au moins cinq morts et 13 blessés, tous civils. Quelques heures plus tard, une autre voiture piégée a explosé dans un marché du sud de la capitale, faisant huit morts et 12 blessés.

À la périphérie nord de Bagdad, des hommes armés ont attaqué un convoi de 60 camions-citernes escortés par la police qui venaient ravitailler la capitale pour alléger la pénurie de carburant. Une vingtaine d'entre eux ont été détruits.

Pour sa part, George W. Bush a insisté hier sur l'efficacité accrue de l'armée irakienne permettant d'envisager en 2006 de nouvelles réductions des effectifs américains.

«Au cours de l'année, si les Irakiens continuent à progresser sur la sécurité et les aspects politiques que nous attendons, nous pourrions discuter de nouveaux ajustements possibles avec les dirigeants d'un nouveau gouvernement en Irak», a dit le président dans une déclaration à l'issue d'une réunion au Pentagone sur l'évolution opérationnelle en Irak et en Afghanistan.

«Et alors que nous voyons de plus en plus ces forces irakiennes prendre la direction des opérations, nous pourrions poursuivre dans notre volonté, notre stratégie déclarée, à savoir, qu'à mesure que les Irakiens montent en puissance, nous retirons», a-t-il dit.

M. Bush, pressé par une partie de son opinion à présenter un calendrier de retrait, a souligné qu'un «ajustement est en cours», faisant référence aux redéploiements déjà annoncés.

Agence France-Presse et Reuters

É D I T O R I A L

Le troisième joueur

Au moment où s'amorçait la présente campagne électorale il y a un mois, les interventions de Stephen Harper ne laissaient aucune empreinte durable sur l'écran radar des électeurs québécois. Quatre semaines plus tard, le chef du Parti conservateur semble avoir réussi à capter l'attention de cet électeur. Suffisamment pour pouvoir brouiller les cartes le 23 janvier dans un certain nombre de comtés? Cela reste à voir.

La polarisation du débat électoral entre libéraux et bloquistes laissait de fait bien peu de place au point de départ aux conservateurs qui se trouvaient même à la traîne du NPD au Québec. Le discours anti-québécois tenu lors de la campagne de 2004, plus leurs positions rétrogrades sur des sujets comme le mariage entre conjoints de même sexe, ne prédisposaient pas les électeurs de cette province à les écouter jusqu'à ce que Stephen Harper arrive, en mettant l'accent sur un fédéralisme d'ouverture, à incarner une sorte de troisième

voie entre Gilles Duceppe et Paul Martin. Tout fragile soit-il, ce revirement est dû à la capacité du leader conservateur à saisir la sensibilité de l'électorat québécois à la question nationale. Outre que de mettre en évidence les positions «provincialistes» qu'ont toujours défendues les conservateurs, M. Harper n'aura eu qu'à reprendre deux grands sujets

qui font l'objet d'un large consensus au Québec, le déséquilibre fiscal et le prolongement international des compétences constitutionnelles de la province, pour susciter l'intérêt, sinon la sympathie, qu'il n'avait pas réussi à soulever jusqu'ici.

Le discours de M. Harper sur ce plan ressort d'autant mieux qu'il est en opposition à celui que tient le premier ministre Paul Martin qui pour sa part se cantonne, plus la campagne avance, dans une attitude de fermeture à l'égard des aspirations du Québec. Le

soulignaient on ne peut plus clairement les propos qu'il a tenus dans le cadre d'une entrevue accordée en début de semaine à notre collègue Hélène Buzzetti, au cours de laquelle il a soutenu que la montée du sentiment souverainiste ne s'expliquait pas autrement que par la faiblesse de la pédagogie fédéraliste.

Pour gagner le cœur des Québécois, il suffit de vanter les avantages du Canada, croit Paul Martin, qui estime qu'il n'y a pas lieu de mettre de l'avant un nouveau modèle fédératif. Disant cela, il se ferme toutefois à cette frange de nationalistes qui se sont tournés vers la souveraineté moins par conviction que par raison, ne trouvant plus cette ouverture aux aspirations du Québec qu'ils attendent du reste du Canada.

Stephen Harper ne propose pas aux Québécois, comme l'avait fait en 1984 Brian Mulroney, de réintégrer le Québec dans la Constitution canadienne dans l'honneur et l'enthousiasme, loin de là. Ce qu'il met de l'avant n'est pas un nouvel accord du lac Meech, mais seulement des accommodements qui respectent l'esprit de la Constitution actuelle. On est loin de ce «beau risque» qu'avait accepté de prendre le premier ministre René Lévesque après l'élection du gouvernement Mulroney.

Pour certains Québécois, parmi lesquels se trouvent certainement quelques députés et ministres de l'actuel gouvernement québécois, ces accommodements représentent néanmoins un risque plus intéressant que ce qu'offre Paul Martin. Bien qu'il s'en défende, celui-ci se situe dans la même ligne de pensée que son prédécesseur, Jean Chrétien. Certes il a conclu des accords avec les provinces depuis l'élection de 2004, notamment pour le financement de la santé, mais ce fut avant tout le résultat d'un rapport de force comme cela avait été le cas sous le gouvernement précédent. Les transferts de fonds fédéraux aux provinces ne font que soulager temporairement les provinces, mais ne règlent surtout pas le problème du déséquilibre fiscal qui est structurel. À cet égard, la proposition que fait Stephen Harper ne garantit pas que cette question sera résolue, mais elle ouvre une perspective qu'on ne trouve pas chez Paul Martin.

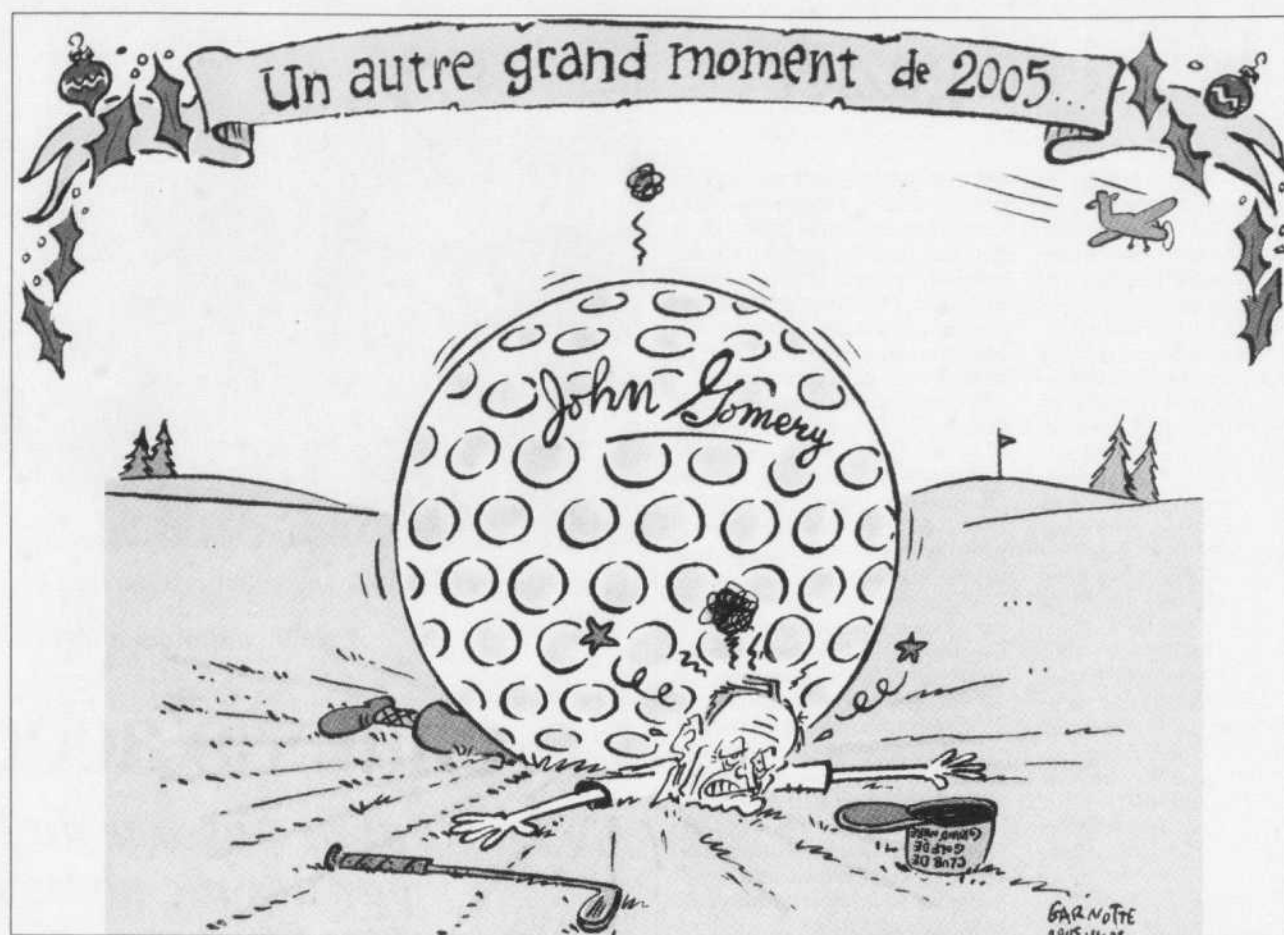
Un sondage effectué la semaine dernière pour le compte du *National Post* montre que les Québécois ont désormais une image plus positive de Stephen Harper qu'au début de la campagne électorale. Cela ne signifie pas qu'ils se préparent à voter massivement conservateur, loin s'en faut. La polarisation du vote entre bloquistes et libéraux demeure, mais le Parti conservateur ne peut plus être ignoré complètement. Il grignotera aux uns et aux autres suffisamment de voix pour finir bon troisième et jouer les empêcheurs de voter en rond dans les comtés où les majorités des députés sortants sont précaires. Celui qui a le plus à perdre est Paul Martin dans la mesure où il ne pourra plus prétendre être la seule voix fédéraliste qui est entendue par les électeurs québécois.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Le loose canon

Les commentaires de Louise Beaudoin sur la nomination de Wilfrid-Guy Licari comme délégué général du Québec à Paris ont suscité de vives réactions de la part de deux anciens ambassadeurs du Canada en France, Lucien Bouchard et Benoît Bouchard.

Autant les propos de Lucien Bouchard témoignent de l'estime et du respect à l'égard d'un diplomate de carrière, autant ceux de Benoît Bouchard illustrent la duplicité de celui qui a occupé ces fonctions de 1993 à 1996.

Son texte conclut que la France préfère ne pas avoir à arbitrer les disputes qui ne la concernent pas. Il est étonnant dans ces conditions que l'ambassadeur Benoît Bouchard, la veille même du voyage officiel du premier ministre du Québec Jacques Parizeau à Paris en janvier 1995, ait convoqué la presse opinant du peu d'intérêt des rencontres du premier ministre du Québec avec ses interlocuteurs français, estimant même que le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin était un *loose canon*.

Comme si ce n'était pas assez, en visite officielle au Chili au même moment, le premier ministre Jean Chrétien en rajoutait, déclarant que Jacques Chirac, alors maire de Paris, n'était pas en avance dans les *polls* et qu'il avait autant de chance de devenir président que le Québec de devenir souverain.

Je m'interdirai de plonger dans la polémique sur la pertinence de nommer au plus important poste de la diplomatie québécoise un fidèle agent d'un appareil dont le titulaire Pierre Pettigrew n'a encore tout récemment, sans être désavoué par le premier ministre Paul Martin, la légitimité même des relations internationales du Québec que l'on appelle la doctrine Gérin-Lajoie, réaffirmée haut et fort par le premier ministre du Québec Jean Charest.

Je me contenterai de dire la fierté que j'ai d'avoir contribué pendant plus de trente ans avec des collègues exceptionnels à donner au Québec une diplomatie qui a énormément favorisé son développement, celui du Canada et

de la communauté internationale; j'en veux notamment pour exemple l'établissement de la Francophonie, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis étendu par la suite au Mexique, la création de la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle qu'a imaginée l'ancienne ministre des Relations internationales du Québec Louise Beaudoin.

Le procès que fait Benoît Bouchard à Louise Beaudoin arrive donc à un bien mauvais moment alors que son rôle dans cette initiative est reconnu tant à Ottawa qu'à Paris. Décidément, Benoît Bouchard poursuit sa carrière de *loose canon*.

Jacques Joli-Cœur
Québec, le 3 janvier 2006

Du vrai franchinois!

Mon garçon a reçu à Noël une auto à monter, évidemment fabriquée en Chine et vendue chez Wal-Mart. Voici le très horrible et éloquent livret d'instruction en version française, ou plutôt «franchinoise», fourni dans la boîte:

Avant de vous commencer:

■ Soigneusement l'étude et comprend le drap d'instruction entier.

■ Le Chèque pour être sûr que vous avez reçu toutes les parties que vous aurez besoin de.

■ Utiliser un couteau de passe-temps aigu pour enlever des parties des arbres. Ne pas tordre ou courber des parties des arbres. Utilisez le couteau ou un emery enlever et éclat.

■ Comme vous procédez «EXAMEN AJUSTE» les parties assurer propre emplacement et alignement.

■ Ou «plaquer» du domaine à qui le ciment devrait être appliqué.

■ Nous recommandons l'usage de cyanoacrylate (adhérer d'instant) le ciment. Quand possible localiser des parties et appliquer le ciment du côté postérieur pour cacher les marques de ciment. Le ciment d'usage frugallement ou un travail peu soigné résultera.

■ Lit Toutes Prudences et Avertissements Etiquettes

Christian Feuillette
Montréal, le 3 janvier 2006

Si on se regardait un peu

Fernand Dumont, dans sa *Genèse de la société québécoise* nous dit qu'au XIX^e siècle, le Québec était le grenier à blé de l'Angleterre. Les choses ont bien changé depuis la Confédération, et encore plus depuis la Révolution tranquille, alors que l'agriculture québécoise a peine à survivre.

Un des facteurs qui peut expliquer ce changement est la confédération elle-même, alors que Cartier y a négocié pour nous une situation où le principal avantage du Québec était de pouvoir exploiter le droit de passage de l'Ontario vers la mer libre.

Dans les faits, toute la politique québécoise depuis la Confédération s'articule autour de l'exploitation de ce droit de passage, et cela est même vrai de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent et de la négociation du traité de libre-échange nord-américain.

On peut s'interroger sur la sagesse d'orienter une politique sur un accident naturel qui en droit ne confère pas généralement de situation d'avantage à la partie qui en est titulaire. La servitude de passage doit normalement être accordée pour le bénéfice du fond dominant, et non pour celui du fond servant qui n'a que le droit d'éviter les dommages et de recevoir le juste prix pour l'emprise.

Ce principe, qui vaut entre les individus, vaut aussi entre les nations. Ce qui a pour conséquence que l'orientation fondamentale de la politique québécoise semble viciée, et cause, à long terme, de déboires pour l'ensemble du peuple québécois.

La clientèle de ce genre de politique est encore nombreuse au Québec: la part de la population qui se prélassait l'hiver en Floride en est un bon indice.

La noblesse de cœur de ceux qui tentent encore de bonne foi d'augmenter la richesse publique triomphera cependant finalement de cet engourdissement.

François Dorion
Charlesbourg, le 22 décembre 2005

LIBRE OPINION

Une bonne nouvelle pour tout le peuple

GUY PAIEMENT
MICHEL RIOUX

Pour le Collectif des journées sociales du Québec

La publication récente de deux manifestes plaçant, l'un pour la lucidité, l'autre pour la solidarité, nous a fait constater que près de 20 ans après la publication du rapport du Conseil des affaires sociales du Québec, le Québec demeure une société cassée en deux. Pouvons-nous aller plus loin?

Ceux qui plaident pour un Québec lucide le font à partir de leurs préoccupations économiques et financières. Les autres insistent, avec raison, sur les réalités sociales et communautaires.

Par ailleurs, malgré leurs divergences, tant les «lucides» que les «solidaires» parlent des conditions à mettre en place pour l'avènement d'un nouveau Québec. Les premiers agitent l'épouvantail de la dette pour stimuler la réflexion. Les seconds proposent des voies plutôt identifiées à la générosité et au partage.

Les uns et les autres, cependant, fondent leurs plaidoyers sur l'héritage à laisser aux enfants qui vont prendre la relève. Cet intérêt commun mérite d'être souligné.

À cet égard, le débat animé sur le projet de loi 124 concernant les CPE a rappelé à tous qu'on risquait d'hypothéquer l'avenir des enfants en jouant avec les services pédagogiques qui leur sont offerts. L'ont bien compris ces quelque 12 000 parents, éducatrices et enfants qui se sont rendus au stade du parc Jarry pour manifester leur désaccord un beau dimanche de novembre.

Pour sa part, la rencontre internationale sur l'environnement a remis de l'avant la fragilité de notre pla-

nète et l'urgence d'en tenir compte pour le bien des générations futures. Dix mille personnes en ont témoigné dans les rues de Montréal début décembre.

Des militantes et des militants, dont une majorité de jeunes, s'activent à mettre sur pied un forum social québécois. Ils reprennent ainsi le relais de certaines d'autres jeunes qui, sous les auspices de l'Institut du nouveau monde, ont réfléchi pendant plusieurs jours aux problèmes auxquels notre société est confrontée et cherche des pistes concrètes pour débloquent l'avenir.

Bref, il y a trop de personnes qui s'inquiètent de l'avenir commun et qui intègrent ces questions dans l'ensemble de leur réflexion pour que l'on n'en tienne pas compte.

Deux horizons éthiques

Deux préoccupations éthiques se dégagent de ces multiples événements récents. La première: depuis quelques mois, beaucoup de personnes et de groupes aux intérêts les plus divers se sont mis à penser l'avenir du Québec et de notre monde en le voyant à partir des enfants de demain. Il y a là une préoccupation commune qui dépasse les intérêts corporatistes, les programmes à court terme et les astuces des partis. Les débats ne sont certes pas clos pour autant, mais ils disposent d'un horizon qui permet de les situer.

La seconde vient d'être soulignée avec force dans les rencontres internationales sur les changements climatiques. Il est de plus en plus difficile d'isoler nos gestes quotidiens, les déchets des entreprises et la sauvegarde de la planète. Une approche écologique nous incite à élargir nos perspectives et à tenir en

semble des dimensions de plus en plus nombreuses. Or, cette sensibilité commence à se frayer un chemin dans nos préoccupations sociales et politiques. Il nous faudra bien tenir ensemble l'avenir économique du Québec et la réalité de la dette qui en fait partie, l'éducation et le développement des générations montantes et, bien sûr, la fragilité de notre planète. Il y a là une seconde exigence éthique qu'il nous faudra bien traduire en gestes politiques concrets.

La gouvernance n'est pas neutre

Mais comment y arriver? En bref, en permettant à de plus de gens possibles d'être partie prenante dans l'élaboration des solutions qui les concernent. Le bien commun est à ce prix et c'est ici que se situe la gouvernance. Certains voudraient la restreindre aux multiples façons d'infléchir les décideurs pour qu'ils privilégient les intérêts du libre marché. Mais pour d'autres, et nous en sommes, la gouvernance déborde de beaucoup l'appropriation de meilleures techniques de gestion. Elle désigne alors le processus d'élaboration des politiques et la capacité des différents groupes en cause d'avoir une influence réelle sur ce processus. À cet égard, les réflexions des nombreux groupes de femmes qui ont préparé la loi sur l'équité salariale ou encore la grande mobilisation qui a abouti à la loi pour lutter contre la pauvreté nous montrent qu'une telle perspective n'est pas utopique.

Une confiance radicale dans les forces multiples de la population est ici indispensable pour mettre en branle ce qui pourrait devenir une seconde révolution tranquille. Au lieu de s'acharner à réduire la participation et l'expertise des citoyens, comme le fait le

gouvernement actuel dans les CLSC, dans les CRD et dans les CPE, il faudra bien un jour tabler sur les forces et les initiatives de milliers de citoyens et de citoyennes qui font déjà avancer les choses.

Il ne s'agit pas, faut-il le souligner, de minimiser la place du gouvernement dans l'organisation des choses, mais de prendre acte que le rapport à l'État est en train de changer dans plusieurs secteurs de la population. Une soif de participation s'exprime avec de plus en plus de force pour influencer sur les décisions qui affectent la vie quotidienne et qui construisent un avenir. Une telle soif grandit et aucun parti ne pourra l'ignorer sans péril.

Autrement dit, la gouvernance de notre société ne peut se limiter à de meilleures techniques bureaucratiques et à l'acceptation myope de la mondialisation. Elle comprend aussi un processus par lequel le peuple se découvre des prises réelles sur son avenir.

Cette conviction s'inscrit dans une trajectoire dont on retrouve la trace à divers moments de l'histoire. Il y a de cela 400 ans, le philosophe Jean Bodin, dans une réplique prophétique à tous ces néolibéraux qui sévissent aujourd'hui, ne disait-il pas au roi Henri IV: «Sire, il n'est de richesse que d'hommes.»

Sans oublier, et la chose est pertinente ces jours-ci, ces vieux textes qui nous rappellent qu'il y a 2000 ans, la soif de changement circulait en Palestine. Les intrigues politiques et les grands marchands occupaient le devant de la scène. Mais ces forces de l'argent et les combines politiques ne purent empêcher cette force toute fragile d'une naissance, qui allait annoncer qu'un autre monde était possible et qu'il y avait là «une bonne nouvelle pour tout le peuple!», comme l'a écrit l'évangéliste Luc.

ACTUALITÉS

AFFRONTEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

Concrètement, les libéraux entendent investir 75 millions de dollars dans ce fonds afin de couvrir les frais de déplacement et d'hébergement encourus par un patient et un membre de sa famille pour obtenir un traitement à l'extérieur de sa province de résidence. Mais dans l'espoir de se différencier des conservateurs, les libéraux assurent que cette enveloppe ne pourrait pas financer des transferts aux États-Unis.

Dans l'entourage du premier ministre, on admet toutefois qu'en raison de l'accord «asymétrique» conclu avec le gouvernement de Jean Charest en 2004, le Québec pourrait dépenser l'argent comme bon lui semble — même pour envoyer des malades au sud de la frontière. «Nous n'avons pas l'intention d'imposer des conditions» au Québec, a martelé Paul Martin. En entrevue avec La Presse canadienne, le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, l'a toutefois contredit: les provinces devront selon lui refuser de transférer des patients aux États-Unis pour toucher les fonds fédéraux. «C'est une condition», a-t-il affirmé. Le ministre a aussi laissé entendre que pour des raisons linguistiques, il serait préférable d'éviter le transfert de patients québécois vers les autres provinces. M. Dosanjh a indiqué qu'il avait même présenté le plan libéral à son homologue québécois, Philippe Couillard, mardi.

M. Martin a par ailleurs prétendu que la «garantie de soins» annoncée le 2 décembre par les conservateurs n'était qu'une «promesse en l'air». Contrairement aux troupes de Stephen Harper, les libéraux veulent en effet verser 300 millions de dollars de plus aux provinces pour les aider à «réduire davantage» les temps d'attente. Le parti de M. Harper n'a promis aucune nouvelle somme à ce titre. Mais en annonçant son plan, le chef conservateur avait noté que «depuis que les libéraux ont pris le pouvoir, le délai d'attente moyen a pratiquement doublé, passant à 18 semaines». Il avait aussi affirmé vouloir s'attaquer aux délais d'attente en mettant en place une «garantie sur les délais d'attente» d'ici à la fin de 2006 et en établissant des objectifs de réduction de ceux-ci afin de s'assurer que tous les Canadiens soient traités dans des délais médicalement acceptables.

Cet empressement des partis à assurer un traitement en temps opportun aux patients découle de la décision de la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli-Zeliotis, qui a ouvert la porte à l'assurance médicale privée au Québec pour atténuer les «ratés» du système public.

Outre ces sommes, les libéraux ont promis hier 300 millions de dollars pour la lutte contre le cancer et plus de 100 millions destinés à aider 1000 nouveaux médecins de famille à lancer leur pratique au cours du prochain mandat. Au total, les promesses libérales en matière de santé totalisent 845 millions de dollars sur cinq ans.

Les bloquistes n'ont pas tardé à réagir à ces annonces et s'en sont pris aux libéraux, qui empiètent selon eux sur les compétences des provinces. «Pour garantir les soins de santé des Québécois et des Québécoises, un éventuel gouvernement libéral n'a qu'une chose à faire: respecter l'entente conclue avec le Québec sur le financement de la santé et transférer sans condition au gouvernement québécois sa part des nouveaux investissements fédéraux», ont-ils signifié par voie de communiqué.

Le premier ministre s'est défendu de vouloir s'ingérer dans le travail de ses homologues provinciaux. «On s'est assis avec le Québec et avec les autres provinces et on a établi avec les 41 milliards de dollars [l'entente sur la santé conclue à l'automne 2004 avait procuré 41 milliards sur 10 ans aux provinces] une façon d'opérer entre nous et les provinces et c'a marché à merveille», a expliqué M. Martin, en campagne en Colombie-Britannique. Nous avons une entente asymétrique avec le Québec et une entente avec les autres provinces. Et dans chaque province, y compris le Québec, il y a déjà une baisse dans les délais d'attente.»

Le chef néo-démocrate Jack Layton a lui aussi annoncé des mesures substantielles en santé hier. De passage dans une résidence pour personnes âgées, il a promis de mettre en place un programme national d'assurance-médicaments qui rembourserait 50 % du coût des médicaments sur ordonnance «considérés nécessaires», au-delà de 1500 \$ par année par personne. Ce régime, surtout destiné aux aînés et aux familles, «fera en sorte que les Canadiens n'aient pas à déclarer faillite parce qu'ils doivent payer très cher les médicaments sur ordonnance», a soutenu M. Layton, de passage dans un centre pour personnes âgées. Une telle mesure coûterait un milliard de dollars par année au gouvernement. Son parti avance aussi l'idée de créer jusqu'à 10 000 nouvelles places en soins de longue durée chaque année pendant quatre ans et d'investir dans les soins à domicile «pour aider les aînés à rester indépendants aussi longtemps que possible».

Séduire les immigrants

Tendant la main aux communautés culturelles, le chef conservateur Stephen Harper a emboîté le pas aux libéraux hier en annonçant qu'il entendait réduire de moitié la taxe de 975 \$ exigée aux immigrants qui souhaitent obtenir le statut de résident permanent au Canada, ajoutant que cette somme pourrait même descendre à 100 \$ au cours de leur mandat. Un gouvernement conservateur procéderait aussi à la création d'une agence pour accélérer le processus de reconnaissance des compétences professionnelles des immigrants afin qu'ils puissent travailler plus rapidement après leur arrivée au Canada.

Mardi soir, le premier ministre Martin avait affirmé que son parti entendait éliminer cette «taxe à l'immigration». Elle serait ramenée à 600 \$ immédiatement après l'élection, puis à 300 \$ d'ici un an, pour être complètement supprimée en trois ans. La mesure coûterait 225 millions de dollars par année d'ici 2009, puis 210 millions les années suivantes. Paul Martin s'était pourtant opposé à l'abolition de cette taxe lorsque l'idée a été proposée par l'ex-ministre Sheila Copps durant la course au leadership libéral en 2003. De plus, c'est M. Martin qui, en février 1995, alors qu'il était ministre des Finances et qu'il cherchait à éliminer le déficit fédéral, l'a instaurée. Depuis, tous les immigrants au Canada, âgés de plus de 19 ans, doivent acquitter la taxe avant d'obtenir le droit de s'établir au pays à titre de résidents permanents. Ils peuvent ensuite demander la citoyenneté canadienne.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE 1

caillot de sang venant du cœur», selon ses médecins. Depuis, il était traité avec des anticoagulants pour éviter une nouvelle attaque.

Les chirurgiens de l'hôpital Hadassah devaient procéder aujourd'hui à un cathétérisme cardiaque sur M. Sharon, mais il n'en est plus question.

Le parti d'Ariel Sharon disposait jusqu'à présent, selon tous les sondages, d'un net avantage sur ses rivaux, et notamment sur le Likoud (droite), dont M. Sharon avait claqué la porte le 21 novembre. Il a centré sa campagne sur le thème «Sharon, un leader fort pour la paix et la sécurité». Ariel Sharon avait été élu triomphalement au poste de premier ministre le 6 février 2001, puis réélu sans appel le 28 janvier 2003. Longtemps champion de la colonisation des territoires palestiniens, il est devenu après le retrait d'Israël de la bande de Gaza la bête noire des extrémistes du Likoud.

Impétueux, pugnace, au physique imposant, celui qui est surnommé depuis des décennies «le bulldozer» était devenu pour ses ennemis un «dictateur», un «traître», un «menteur» pour l'extrême droite et l'aile dure du Likoud, parti qu'il a quitté en novembre pour

créer le parti Kadima, afin d'assurer sa victoire aux élections de mars.

Mais ce général à la retraite, père des commandos d'élite de l'armée, qui s'est toujours targué de ne pas connaître la peur, est resté de marbre face aux critiques.

Né en 1928 en Palestine sous mandat britannique, il est soldat à 17 ans. Il est commandant d'une compagnie d'infanterie pendant la guerre d'indépendance en 1948. Il a longtemps été une personnalité controversée, prônant la manière forte vis-à-vis des Arabes et la colonisation des territoires palestiniens. En 1973, contre l'avis de ses supérieurs, il encercla avec ses troupes l'armée égyptienne et renversa ainsi le cours de la guerre.

Devenu ministre de la Défense en 1982, ce champion de la colonisation n'hésita pas à raser l'importante implantation de Yamit dans le Sinaï après le traité de paix avec l'Égypte en 1979. Il dirigea l'invasion israélienne du Liban, où une milice chrétienne alliée d'Israël s'est livrée à des massacres dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila à Beyrouth. Une commission d'enquête israélienne jugera M. Sharon «indirectement responsable» et l'obligea à renoncer au portefeuille de la Défense.

Il rongera patiemment son frein avant de revenir sur le devant de la scène politique. Même des «af-

fares» de financement électoral, le visant directement ou impliquant son fils Omri, n'ont pas réussi, jusqu'à présent, à altérer le soutien dont il bénéficie au sein de l'opinion publique israélienne. En novembre, il demanda au président Moshé Katsav de dissoudre le Parlement. Il forme un nouveau parti de centre-droit, Kadima, pour conserver toutes ses chances de battre son rival travailliste, Amir Peretz, en lui opposant une plate-forme consensuelle sur le dossier palestinien.

En cas de victoire aux élections législatives du 28 mars, il poursuivrait ce qu'il a entrepris avec le retrait historique de la bande de Gaza après 38 ans d'occupation: restituer aux Palestiniens la plus grande partie de la Cisjordanie occupée. «Nous devons nous assurer que [l'année] 2006 ne soit pas perdue pour tout ce qui touche au processus de paix et aux efforts de parvenir à un accord avec les Palestiniens», déclarait-il mi-novembre.

Selon un de ses proches collaborateurs, il aura fallu au premier ministre «une bonne dose de courage», alors qu'il entame selon toute vraisemblance sa dernière ligne droite politique, pour quitter le Likoud dont il a été l'un des pères fondateurs en 1973.

D'après l'Agence France-Presse

PELLICULE

SUITE DE LA PAGE 1

marché. Epson, Sony ou Panasonic, qui n'avaient jamais été liés au monde de la photographie, se trouvent soudain propulsés vers les sommets d'un art pourtant complexe désormais offert dans les grandes surfaces autant que dans les magasins spécialisés établis de longue date.

Enseigne phare de la photographie durant plus d'un siècle, Eastman Kodak éprouve désormais des difficultés à suivre le rythme de concurrents qui se sont d'un coup multipliés. Après avoir renvoyé chez eux 25 000 employés en juillet, Kodak a arrêté de produire du papier photographique, tout en continuant, pour l'instant du moins, de fournir aux détaillants les produits chimiques nécessaires au développement des rouleaux de pellicule.

En août, le grand fabricant anglais de pellicule Ilford, fournisseur traditionnel des amateurs de photo, a été mis en liquidation. L'allemande Agfa continue quant à elle de perdre une fortune à chaque trimestre. Chez la firme japonaise Fuji, bien implantée du côté du numérique, on continue toutefois de produire de la pellicule. Fuji vient même de lancer un nouveau film, sur la base de recherches entreprises il est vrai avant le triomphe du numérique.

À Montréal, Camera Simon a vendu des produits chimiques pour la photo depuis 1930. Elle n'en vend plus du tout depuis deux ans, comme nombre de magasins spécialisés. La disparition éventuelle des pellicules et des produits chimiques nécessaires à leur développement entraînera-t-elle moins de pollution? Pas certains, répondent les experts. Les nouveaux appareils numériques, grands consommateurs d'énergie et de circuits électriques, deviennent défectueux à une vitesse effrayante. Pour suivre le rythme technologique imposé par les fabricants, il convient désormais de changer de caméra, c'est-à-dire de consommer et de jeter. La consommation photographique et les déchets liés à cette production n'ont jamais été aussi grands.

Dans la tempête numérique, tout est emporté. Même la mythique compagnie allemande Leica, à l'origine de la caméra au format 35 mm, se trouve au bord du gouffre pour avoir trop longtemps négligé de se soucier d'une concurrence nouvelle. En septembre, Leica a été renflouée une fois de plus par la riche société française Hermès dans l'espoir qu'un passage technologique tardif au numérique sauve la mise. Mais avec des pertes annuelles qui s'élèvent à 17,7 millions de dollars canadiens, la compagnie légendaire est devenue un véritable boulet pour ses actionnaires. Les principaux vendeurs de cette caméra prestigieuse au fonctionnement silencieux irréprochable avouent tous connaître des ventes plus faibles que jamais. Jean Bardaji, patron de Cantec Photo à Montréal, considère néanmoins qu'il restera toujours des clients prêts à payer même un fort prix pour des appareils traditionnels solides et fiables qui ne consomment pas quantité de piles, comme c'est le cas des appareils numériques actuels, et qui n'ont pas besoin de s'appuyer sur un ordinateur pour être autonomes.

C'est peut-être dans cette perspective que plusieurs fabricants s'accrochent pour défendre l'univers traditionnel de l'argentique. Voigtlander, une compagnie d'origine allemande reprise par des Japonais, propose de nouvelles caméras traditionnelles, tout comme la célèbre marque Zeiss, qui lance cette année une gamme complète de caméras argentiques.

Sur des sites de vente en ligne, comme ebay.ca ou les pacs.com, les équipements de chambre noire n'ont cependant jamais été cédés à si bas prix. Il en va de même pour les appareils classiques, sauf pour les meilleurs d'entre eux qui continuent de maintenir leurs prix très élevés. Mais on sent que cette frontière commerciale, maintenue en grande partie par le sentiment romantique d'une gloire passée, cédera bientôt à son tour à la révolution technologique.

Qu'est-ce qui change vraiment?

Mais qu'est-ce qui se perd vraiment dans ce passage de la photo traditionnelle argentique vers le numérique? La rupture est de deux ordres, répondent les experts. D'une part physique, d'autre part pratique.

Pour André Rouillé, auteur notamment d'un important essai intitulé simplement *La Photographie* paru chez Gallimard, il faut d'abord considérer la rupture du lien de matière qui unissait auparavant la photographie avec son sujet. Entre la lumière de l'objectif et la matière sensible que sont les sels d'argent déposés sur une pellicule, il n'y avait auparavant qu'un simple transfert d'ordre physique: «L'énergie lumineuse devenait énergie chimique selon une compréhension des principes de la thermodynamique.»

La physique, en somme, s'alliait étroitement à la

chimie pour capter, fixer, saisir des fragments du réel selon le sens que leur donne un photographe. Rien de cela aujourd'hui. Tout à l'opposé de cette approche, la photographie numérique interprète plutôt la lumière comme de simples signaux électriques qu'elle emmagasine sur la base de formules logico-mathématiques gérées par l'univers froid du langage de la programmation informatique. En un mot, et pour dire vite, la caméra autrefois autonome est donc devenue un simple appendice des ordinateurs.

Sur le plan pratique, la photographie numérique change la conception du réel attachée le plus souvent aux photos. Tenue le plus souvent pour un témoignage privilégié du vrai, la photographie est aujourd'hui un terrain où la pratique du faux se généralise plus que jamais dans l'histoire. Avec le numérique, l'idée qu'une image doit forcément être modifiée est en effet devenue courante, voire banale. La plupart des nouveaux appareils sont même fournis avec des indications quant aux techniques les plus commodes pour retoucher une image. Toutes les grandes revues de photographie indiquent elles aussi, à chaque nouvelle parution, des trucs pratiques pour supprimer ou ajouter ceci ou cela à ses photos.

L'édition courante de *Popular Photography* consacre ainsi une partie de son numéro à expliquer comment serrer artificiellement un cadrage, comment supprimer un poteau électrique gênant ou une meche de cheveux mal placée en vertu de canons esthétiques d'une propreté visuelle le plus plastique possible. Cette esthétique dont témoigne l'usage du numérique apparaît comme une manifestation éloignée de l'esprit de notre temps. Si la photographie argentique exprimait la société industrielle du XIX^e siècle, avec sa volonté de capter mécaniquement son existence, la photographie numérique appartient bel et bien à une nouvelle société du XXI^e siècle, d'abord traversée par son désir de paraître.

Tout naturellement, de moins en moins de gens font confiance à la capacité de représentation fidèle d'une chose ou d'un événement dont étaient le plus souvent investies les images photographiques traditionnelles. Pour André Rouillé, nous sommes tout simplement passés à une autre ère. «En photographie, de l'argentique au numérique, l'ère du soupçon succède à une longue période de croyance en la vérité des images.»

L'appareil bien en main

On est bien loin de l'époque des photographes humanistes représentés au mieux par la douceur des images de photographes tels Doisneau ou Cartier-Bresson. La vérité de l'image était alors garantie par l'usage d'un objectif standard de 50 mm, le plus près du rendu normal de l'œil humain, avec des tirages qui reprenaient jusqu'à la bordure du négatif pour bien montrer que rien n'avait été retouché. Doisneau affirmait, comme d'autres photographes, faire corps avec son appareil, l'œil toujours rivé dessus.

Or, aujourd'hui, la plupart des viseurs permettent une prise éloignée de l'œil, ce qui donne l'impression que le photographe se trouve davantage dans l'action que derrière le paravent que constitue une frêle mécanique placée devant son visage. Cette nouvelle façon de cadrer à l'aide d'un écran tenu à bout de bras rend l'appareil moins stable et, en situation de lumière plus difficile, risque de produire plus de photos floues que jamais. Ce sont là, parmi d'autres, des photos qui ne seront jamais imprimées.

Un tiers des photographes numériques n'impriment aucune de leurs photos. Seulement 10 % des utilisateurs du numérique impriment toutes les photos qu'ils n'ont pas au préalable jetées par un clic de souris. Comment se conserveront d'ailleurs ces clichés au fil du temps? Personne ne le sait encore très bien. Alors que la pellicule argentique entreposée dans un environnement normal peut se conserver plus d'un siècle, qui peut dire si un fichier sauvegardé en format jpeg ou en format raw aura une durée de vie aussi grande? Les perpétuelles modifications technologiques et la fragilité des supports informatiques couplées à la nécessité d'énergie rendent suspecte l'espérance de durée de ces nouveaux modes photographiques.

Alors que la photographie argentique était physiquement ancrée dans un territoire et existait formellement quelque part, explique André Rouillé, la photo numérique ne demeure le plus souvent qu'une conjonction mathématique transférable par l'entremise d'Internet partout dans le monde «mais dont l'existence physique première n'existe en quelque sorte nulle part». Si la circulation d'une photo n'est plus limitée par sa matière, les frontières du numérique n'en existent pas moins, bien qu'elles semblent encore invisibles à l'œil de nombre de photographes amateurs.

Le Devoir

COLÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

du gouverneur. Joe Manchin ainsi que Ben Hatfield, responsable du groupe minier International Coal Group, propriétaire de la mine, ont appris aux familles qu'à la suite de dramatiques confusions et erreurs de communication, 12 des 13 mineurs étaient en fait décédés.

Les douze hommes avaient été repérés plus de 40 heures après avoir été piégés à 80 mètres sous terre par une explosion qui s'était produite lundi dans une mine de charbon.

Un mineur avait été retrouvé mort mardi par 210 mètres de fond, avait annoncé Ben Hatfield. D'après Ben Hatfield, des erreurs d'interprétation et de communication sont à l'origine des informations erronées faisant état de 12 rescapés. Des gens, a-t-il affirmé sans plus de précisions, ont entendu par hasard des conversations téléphoniques, et la nouvelle s'est répandue. En réalité, poursuit-il, les sauveteurs avaient seulement retrouvé les 12 mineurs et vérifiaient s'ils étaient encore en vie.

Deux des membres des familles des victimes disent pour leur part avoir été prévenus par un contremaître de la mine. «La nouvelle s'est répandue comme un feu de brousse parce qu'elle venait du centre de commandement», dit Ben Hatfield. En fait, poursuit-il, il était clair au bout d'une vingtaine de minutes seulement que l'information était fautive.

«L'ICG n'a diffusé aucune information déclarant que les 12 mineurs étaient vivants [...]. Cette information s'est répandue comme une trainée de poudre parce qu'elle provenait du centre de commandement, mais c'était, en fait, une mauvaise information», a-t-il dit.

L'explosion s'est produite lundi matin aux environs de 8h dans la mine Sago, dans le comté d'Upshur en Virginie occidentale, selon Steve Milligan, numéro deux du service des secours du comté. Le seul rescapé, Randal McCloy, a été hospitalisé hier dans un état critique, souffrant de lésions pulmonaires et de déshydratation. Il ne présente pas en revanche de signes d'empoisonnement au monoxyde de carbone ni de séquelles sur le plan cérébral. Il a été placé sous respiration artificielle et les médecins ont bon espoir de le sauver.

D'après Ben Hatfield, le mineur retrouvé mardi matin a apparemment été tué sur le coup par la déflagration. Randal McCloy et ses 11 autres camarades, eux, ont survécu à la déflagration initiale.

Ils sont descendus plus bas dans la mine et ont appliqué les consignes, se barricadant dans une poche en déployant une barrière pour empêcher la propagation du monoxyde de carbone, dont la concentration était mortelle dans les galeries.

Il s'agit de l'un des accidents miniers les plus meurtriers en Virginie occidentale et aux États-Unis depuis 1968; 78 mineurs, dont l'oncle du gouverneur Manchin, avaient alors été tués dans une explosion dans une mine du comté de Marion, à une heure de route de Tallmansville.

Pourquoi avoir attendu trois heures pour prévenir les familles? Les différents responsables concernés voulaient être sûrs de la véracité de l'information avant d'infliger un nouveau choc aux familles, a dit Ben Hatfield. Selon Nick Helms, fils d'un des mineurs décédés, «il n'y a pas eu d'excuses, rien».

Des échauffourées ont éclaté dans l'église où les familles des victimes avaient été réunies pour être informées. Les policiers sont intervenus pour maîtriser un homme qui s'en prenait violemment à des responsables de la mine. «Erreur de communication, vous entendez cela?», a crié un homme furieux.

Dans la foule, une jeune femme en larmes a lancé: il y a eu «208 violations de la sécurité» dans la mine, «ils ne peuvent même pas la fermer pour la sécurité de notre famille et ils nous disent que nos familles vont sortir en vie. En fait, un seul s'en sort et les autres sont morts. Ce n'est pas juste», a-t-elle déclaré d'un trait, s'étranglant dans ses sanglots. «J'appelle ça de l'injustice et je vous dis, ici et maintenant, que je vais porter plainte», a renchéri une autre femme furieuse, citée par Fox News. «Aujourd'hui, notre nation est en deuil», a déclaré hier le président George W. Bush, en présentant ses «prières et ses sincères condoléances» aux familles des mineurs décédés. La Maison-Blanche a promis une enquête pour «déterminer la cause de cette tragédie», réfutant l'allégation que l'administration néglige la sécurité des mineurs.

Les médias américains sont aussi sur la sellette pour avoir fait leur une d'hier avec la fausse nouvelle de la survie miraculeuse des mineurs.

«Vivants!», titraient hier les journaux populaires *New York Post* et *New York Daily News*. «Douze mineurs retrouvés vivants 41 heures après l'explosion», proclamait aussi le vénérable *New York Times*.

D'après Associated Press et l'Agence France-Presse

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richer, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Lével. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0856. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3380
Par courrier rédaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390